

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 18 - samedi 19 avril 2025 / 19-20 Chawal 1446 - N° 3807 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaire des prières	
Fajr :	04h39
Dohr :	12h48
Asr :	16h30
Maghreb :	19h28
Isha :	20h51

MÉTÉO	
Alger	: 20°
Oran	: 24°
Annaba	: 18°
Béjaïa	: 18°
Tamanrasset	: 39°
	12°
	15°
	11°
	12°
	24°

www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGERIE

Egypte

Le président de la République reçoit le ministre égyptien des Affaires étrangères

P.24

M. Arkab évoque avec le MAE égyptien les moyens de renforcer la coopération bilatérale

P.24

ALGERIE - BIÉLORUSSIE

Examen des opportunités de partenariat dans le domaine des infrastructures de stockage agricole

P.24

PLUS DE 130 000 AFFAIRES DE DROGUE EN 2024 La Police judiciaire alerte sur une guerre silencieuse contre l'Algérie



La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a révélé que l'Algérie est confrontée à une véritable guerre non déclarée de la drogue, ciblant particulièrement sa jeunesse à travers des réseaux de trafic opérant aux frontières ouest et sud du pays.

P. 4

Par DK NEWS

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE "SONELGAZ" ET "ELSEWEDY ELECTRIC"

Ouverture de nouvelles perspectives économiques entre l'Algérie et l'Egypte

P.6

COMMUNICATION
Le ministre insiste sur le renforcement de la communication institutionnelle face aux contenus portant atteinte à l'image de l'Algérie

P.4

AFFAIRES RELIGIEUSES

Recensement de 16.000 biens wakfs en Algérie

P.3

SANTÉ

CANCER DE L'OVaire

Un dépistage systématique pourrait réduire la mortalité des femmes

P.12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 - 23^e J
USMA - JSK, CE SOIR
À 20H AU 5 JUILLET

Les canaris victoire pour s'approcher du leader

Par R. Yanis



P.21

OPÉRA D'ALGER

Ouverture du 14^e Festival international de musique symphonique

P.16

SOMMET AFRICAIN DES TIC 2025

Air Algérie,
transporteur officiel du Sommet

Par H. Arafa

P.24

HADJ 2025**Réunion de la Commission intersectorielle permanente**

Le Directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Tahar Braïka, a présidé, jeudi à Alger, une réunion de la Commission intersectorielle permanente chargée du suivi de l'opération du hadj au titre de la saison 1446h/2025, indique un communiqué de l'office.

L'ordre du jour a porté sur "le suivi du calendrier des procédures administratives liées à cette saison pour accompagner le processus organisationnel et simplifier les démarches aux pèlerins".

GHARDAÏA**Des journées de formation sur les risques et vulnérabilités aux changements climatiques**

Des agents de différents services de la wilaya de Ghardaïa ont pris part à des journées de formation sur l'analyse des risques et vulnérabilités liées aux effets du changement climatique, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale du secteur de l'Environnement.

Initié par le ministère de l'Environnement et la Qualité de vie (MEQV) avec le soutien du Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD) et le Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund), dans le cadre du projet du plan national d'adaptation climatique, ce cycle de formation vise à former les agents locaux et renforcer leurs capacités pour une meilleure compréhension, évaluation et gestion des risques et vulnérabilités liés aux changements climatiques.

TRANSPORT AÉRIEN**Tassili Airlines obtient pour la huitième fois de suite le label IOSA relatif à la sécurité opérationnelle**

La compagnie Tassili Airlines a obtenu, pour la huitième fois consécutive, le label IOSA (IATA operational safety audit), référence mondiale en matière de sécurité opérationnelle dans le transport aérien, a-t-elle annoncé jeudi dans un communiqué.

La nouvelle certification, souligne la même source, "marque un tournant significatif, car elle a été obtenue selon la nouvelle méthodologie d'audit de l'Association internationale du transport aérien (IATA) le risk-based approach (RBA)".

Cette approche "innovante" cible les risques spécifiques à chaque compagnie et renforce encore davantage la pertinence et la rigueur du processus de certification, est-il expliqué dans le communiqué.

"Le succès de Tassili Airlines dans ce cadre témoigne de son engagement constant en faveur de la sécurité, de la conformité réglementaire et de l'amélioration continue de ses opérations", note encore la compagnie, filiale à 100% de Sonatrach, relevant qu'il s'agit aussi "d'une reconnaissance internationale des efforts déployés par l'ensemble des équipes de la compagnie pour maintenir les plus hauts standards de l'industrie". Obtenir la certification IOSA pour la huitième fois de suite, et ce selon la nouvelle approche basée sur les risques, "représente une fierté et une responsabilité. Cela confirme notre détermination à faire de la sécurité un pilier fondamental de notre stratégie", indique le directeur général de la compagnie, Abdessamed Ourihane, cité dans le communiqué.

H. Arafa

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Le ministre supervise la signature d'accords entre établissements universitaires**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Biddari, a présidé ce matin à għiġi à l'Université Houari Boumediène des sciences et technologies (USTHB) une cérémonie de signature d'accords de coopération scientifique entre plusieurs établissements universitaires et de recherche.

Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du renforcement du système national de recherche et de la mutualisation des moyens scientifiques et pédagogiques.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOCIAL**Sonatrach signe 64 accords de financement et de parrainage**

Le groupe public Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, la signature de 64 conventions de financement et de parrainage durant le mois d'avril, dans le cadre de son programme d'investissement social.

Ces accords ont été conclus au niveau de plusieurs wilayas du pays, traduisant l'engagement du groupe à soutenir le sport local et à ancrer la pratique sportive comme levier de développement communautaire.

CONSTANTINE**Lancement du Hackathon de la numérisation par les Scouts Musulmans Algériens**

Les Scouts Musulmans Algériens ont lancé ce matin à 10h00, depuis la wilaya de Constantine, leur rencontre nationale sur la numérisation, sous le thème : « Le Hackathon des Scouts Musulmans Algériens », et le slogan : « Ensemble, dessinons notre avenir ».

Supervisé par le commandant général Abderrahmane Hamzaoui, cet événement s'inscrit dans l'élan national pour la généralisation de la numérisation, en tant qu'outil central de modernisation de la gestion et de promotion de la gouvernance au sein des organisations.

EDUCATION**L'Académie algérienne des sciences et technologies en immersion dans les lycées**

Dans le cadre de la Semaine scientifique de l'Académie, prévue du 19 au 24 avril, et en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, l'Académie algérienne des sciences et technologies organise le 19 avril une rencontre intitulée :

« Regards croisés : lycéens et académiciens », au lycée Ibn Al Haytham à El Kouba (Alger).

Cette initiative vise à rapprocher les élèves des sciences de haut niveau et à stimuler leur curiosité intellectuelle à travers l'échange avec des chercheurs et universitaires de renom.

H. Arafa

**LANCÉMENT OFFICIEL AU 2^E SEMESTRE DE 2025
Mobilis réalise des essais concluants sur la 5G**

L'opérateur de téléphonie mobile "Mobilis" a effectué jeudi des essais réussis de la technologie 5G dans le cadre des premiers tests de cette nouvelle technologie avant son lancement officiel attendu au deuxième semestre de l'année en cours, en présence des médias. Mobilis a révélé, lors d'une conférence de presse organisée dans son siège central à Alger, les progrès significatifs réalisés dans le domaine de la connectivité de cette nouvelle génération de téléphonie mobile.

La directrice de la communication de Mobilis, Farah Ouchabane, a exprimé sa satisfaction quant aux résultats des tests.

Elle a indiqué que les résultats ont montré que le réseau de l'entreprise "est capable de gérer des vitesses de téléchargement", tout en respectant les normes internationales garantissant une "expérience de connexion unique" pour les utilisateurs.

Elle a souligné que "la réponse est bien supérieure à celle du 4G", précisant que la 5G "ne se limite pas simplement à augmenter la vitesse, mais ouvre la voie à des applications innovantes" dans divers domaines tels que la médecine, l'éducation à distance et l'Internet des objets.

Mme Ouchabane a ajouté : "Les tests ont également démontré la capacité de la 5G à supporter un nombre croissant d'appareils connectés simultanément", ce qui constitue un atout majeur pour les zones urbaines à forte densité de population.

Grâce à cette nouvelle technologie, Mobilis se positionnera comme un acteur clé de la transformation numérique en Algérie, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable et au renforcement de la compétitivité économique de l'Algérie à l'international.

**SOMMET AFRICAIN DES TIC 2025
Air Algérie, transporteur officiel du Sommet**

Air Algérie a annoncé qu'elle sera le transporteur officiel du Sommet africain des technologies de l'information et de la communication 2025.

Dans un communiqué, la compagnie a précisé qu'elle assurera le transport des exposants, intervenants et visiteurs venus de tout le continent et d'ailleurs, affirmant que ce rôle constitue un pilier fondamental pour faire de cette rencontre un véritable carrefour international de l'innovation, des opportunités et de la transformation numérique.

SOUS LE SLOGAN "GAZA LA BLESSÉE"**Colloque des parlementaires algériens**

Le lundi 21 avril 2025, un colloque des parlementaires algériens se tiendra sous le thème "Gaza la blessée", en solidarité avec la cause palestinienne et son peuple.

Cet événement est supervisé par les présidents des groupes parlementaires des deux chambres du Parlement, le Conseil populaire national et le Conseil de la Nation.

La conférence se déroulera à la salle des conférences du nouveau siège du Conseil populaire de la wilaya d'Alger, à partir de 14h00.

H. Arafa

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION ANNONCE L'ACHÈVEMENT DES TEXTES D'APPLICATION ENCADRANT LA PROFESSION JOURNALISTIQUE

L'État réaffirme sa volonté d'offrir aux journalistes et aux professionnels du secteur toutes les opportunités d'amélioration de leurs compétences

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a annoncé l'achèvement de l'ensemble des textes réglementaires encadrant l'exercice du journalisme en Algérie, affirmant que l'État est résolument engagé à offrir aux journalistes et aux professionnels du secteur toutes les opportunités nécessaires pour améliorer leur niveau, notamment à travers une formation continue et spécialisée.

DK NEWS

Intervenant jeudi dans une émission diffusée par la Radio régionale d'Oran, le ministre a précisé que parmi ces textes figure le statut particulier du journaliste, finalisé en attendant son adoption.

Ce dernier définit les droits et devoirs du journaliste et vise à lui permettre d'évoluer dans un cadre professionnel serein, propice à l'amélioration de la performance journalistique.

Le ministre a rappelé la batterie de lois déjà adoptées et publiées au Journal officiel, notamment la loi organique sur l'information, la loi relative à l'activité audiovisuelle, et celle encadrant la presse écrite et électronique.

Selon lui, cet arsenal juridique structurant permettra d'encadrer efficacement la pratique médiatique à l'ère des mutations technologiques et des nouveaux défis de l'information.

Face à ces enjeux, M. Meziane a appelé les entreprises de presse à adopter une dynamique de formation permanente pour leurs journalistes, ajoutant que le ministère de la Communication poursuivra son accompagnement en matière de formation, mais également en



termes de soutien à la transition numérique, dans le but d'améliorer les performances et les pratiques médiatiques.

Il a en outre insisté sur la nécessité pour les médias nationaux de préserver la crédibilité dont jouit la presse algérienne sur la scène internationale, et de faire face à la prolifération des fausses informations et de la désinformation.

En marge de son intervention radiophonique, le ministre a également annoncé l'organisation prochaine de rencontres régionales

destinées aux journalistes et professionnels de l'information à Constantine et Ouarqba, avant une clôture à Alger le 28 avril, à l'approche de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée chaque année le 3 mai.

À noter que Mohamed Meziane a supervisé mercredi et jeudi le premier forum régional des journalistes, des professionnels et des acteurs du secteur de la communication, où ont été discutés les perspectives et les défis de la profession journalistique en Algérie.

Le ministre de la Communication insiste sur le renforcement de la communication institutionnelle face aux contenus portant atteinte à l'image de l'Algérie

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a insisté, jeudi à Oran, sur la nécessité de renforcer la communication institutionnelle, afin de contrer les contenus visant à porter atteinte à l'image de l'Algérie. Dans une déclaration en marge de l'atelier intitulé "La communication institutionnelle et son rôle dans la promotion de l'image de l'Algérie", inscrit au programme de la première rencontre régionale des journalistes et professionnels des médias algériens organisée à Oran, M. Meziane a souligné que les chargés de communication ont un rôle fondamental à jouer dans la valorisation de leurs institutions.

"S'ils ne remplissent pas correctement cette mission, ils laissent la voie libre à des personnes ou des plumes mal intentionnées qui véhiculeront des infor-

mations erronées", a-t-il affirmé. Le ministre a estimé que le vide laissé par un chargé de communication sera inévitablement comblé par d'autres contenus médiatiques agissant contre l'institution et portant atteinte à son image. Il a ajouté qu'un manquement dans l'exercice de cette fonction peut entraîner une "désintégration de la communication" et la prolifération de rumeurs. Pour rappel, cette importante rencontre régionale, présidée par le ministre de la Communication, réunit un représentant de la Direction générale de la communication de la Présidence de la République, plusieurs responsables d'institutions médiatiques, ainsi que des journalistes, professionnels des médias et syndicalistes venus de 17 wilayas.

APS

PARTIS

Le Mouvement Ennahda souligne l'importance de consolider le front intérieur face aux défis

Le Secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi a souligné, vendredi à Alger, l'importance de consolider le front intérieur face aux défis actuels et de préserver les acquis en matière de sécurité et de stabilité nationale.

Dans son allocution d'ouverture, lors de la 5^e session ordinaire du Conseil consultatif du Mouvement, M. Douibi a affirmé que "les défis actuels exigent de consolider le front intérieur et de renforcer le dialogue national au service du pays qui fait l'objet de complots en raison des positions de l'Algérie en

faveur des causes justes dans le monde, à leur tête les causes palestinienne et sahraouie, outre les projets stratégiques sur le continent africain".

A cet effet, le premier responsable du Mouvement Ennahda a insisté sur "l'impératif de faire face avec fermeté et vigilance à ces plans pour préserver la sécurité et la stabilité nationales".

Le Mouvement Ennahda a salué l'effort consenti par l'Armée nationale populaire (ANP) pour sécuriser les frontières et préserver l'intégrité territoriale nationale.

A cette occasion, le Mouvement Ennahda a dénoncé à nouveau les agissements récents des services du ministère français de l'Intérieur, les qualifiant de "comportements graves portant atteinte aux relations algéro-françaises".

La décision du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines de déclarer persona non grata 12 agents de l'Ambassade et des Consulats de France en Algérie est "une réponse naturelle basée sur le principe de réciprocité", souligne le mouvement.

ALGÉRIE - FRANCE Le MOUDAF dénonce "les multiples provocations" du ministre français de l'Intérieur à l'égard de l'Algérie

Le Mouvement dynamique des Algériens en France (MOUDAF) a dénoncé jeudi "les multiples provocations" du ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, à l'égard de l'Algérie.

"Depuis plusieurs mois, le ministre de l'Intérieur français multiplie les provocations, les contre-vérités et les invectives à l'égard de l'Algérie", a indiqué le secrétaire général du MOUDAF, Nasser Khabat dans un communiqué. "Faut-il y voir l'emprise d'une ligne politique assumée, ou celle, plus insidieuse, d'une soumission rampante aux injonctions de l'extrême droite et de la fachosphère, cette nébuleuse réactionnaire qui rêve encore d'Empire et de domination coloniale?", s'est-il demandé. "Quoi qu'il en soit, le constat est clair: en se faisant le porte-voix d'un ressentiment colonial à peine voilé, ce ministre ne parle pas pour la France mais pour une certaine idée de la France nostalgique et autoritaire. Quand il ose évoquer une prétendue +humiliation+ de la France face à l'Algérie, c'est une insulte faite à l'Histoire, a-t-il enchaîné.

"Elle ravive les braises d'un passé non digéré, au lieu de construire les conditions d'un dialogue apaisé entre deux pays", dit-il.

En outre, le secrétaire général du MOUDAF a tenu à préciser que le silence des membres de la diaspora algérienne "n'est pas un signe de soumission".

Il est celui d'une maturité politique que beaucoup dans l'appareil d'Etat français semblent avoir perdue". "(...) Nous refusons d'être les spectateurs muets d'une dérive nationaliste qui instrumentalise nos histoires, nos identités, et notre citoyenneté plurielle à des fins électoralistes", a-t-il conclu.

PARLEMENT Recensement de 16.000 biens wakfs en Algérie (ministre)

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a fait état, jeudi, de 16.000 biens wakfs recensés en Algérie, prévoyant une hausse du nombre de ces biens, après la promulgation du projet de loi relatifs aux wakfs.

Répondant aux préoccupations des députés sur ce projet de loi, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par son président, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Belmehdi a précisé que "le portefeuille des biens wakfs en Algérie est en nette croissance, s'levant actuellement à 16.000 biens wakfs, alors que leur nombre ne dépassait pas 12.000 biens wakfs en 2022".

À ce titre, le ministre a annoncé "la récupération de plusieurs biens wakfs, les derniers en date étant les 53 ha récupérés dans la wilaya de Tipasa, estimant que ce projet de loi permettra, une fois adopté, "la récupération de taux plus élevés". Pour une exploitation optimale des biens wakfs, M. Belmehdi a fait savoir que "la valeur locative des wakfs a été mise à jour en fonction des régions", ce qui a permis "une hausse des recettes de 43%, entre les années 2022 et 2024, outre la récupération prévue de grandes surfaces de terres agricoles wakfs". Concernant les facilitations, les wakfs "bénéficient d'exonérations douanières et fiscales, ainsi que de mesures incitatives contenues dans les législations sur l'investissement", a-t-il rappelé.

Quant à l'impératif d'accélérer la numérisation du secteur, M. Belmehdi a souligné que cette démarche "est l'une des principales orientations du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visant à renforcer la transparence dans tous les secteurs", précisant que son département œuvre à sa concrétisation, en coordination avec plusieurs secteurs.

Répondant aux préoccupations des députés concernant l'inclusion des biens des zaouïas dans ce projet, le ministre a rappelé que le dossier des zaouïas "est réglé par la loi sur les associations et non celle des wakfs", insistant sur "leur contribution majeure dans la lutte contre l'occupation coloniale et la préservation de l'identité nationale".

Au sujet des wakfs des Algériens à l'étranger, M. Belmehdi a fait savoir que son ministère "a lancé un recensement de ces biens", ajoutant que ce projet de loi soumis au débat permettrait d'étendre cette opération.

Par ailleurs, le ministre a réaffirmé que ce projet de loi "garantira la protection des biens wakfs et leur mode d'exploitation, grâce à des dispositions pénales et à des procédures permettant aux agents habilités de constater les infractions, ainsi que l'introduction de peines durcies quant aux atteintes à ces propriétés".

APS

JUSTICE**Tlemcen : mise en avant du rôle et des missions de la Cour constitutionnelle**

Les participants à la seconde journée du deuxième Colloque national sur les relations fonctionnelles entre la Cour constitutionnelle et les pouvoirs publics, clôturé jeudi à Tlemcen, ont mis en lumière le rôle et les missions de la Cour constitutionnelle.

Le vice-président du Conseil d'Etat, Ben-nahmed Lakhdar, donné un aperçu sur l'évolution de la justice administrative, soulignant l'importance de la Cour constitutionnelle et son rôle, précisant que le Conseil d'Etat constitue l'un des piliers de la protection des citoyens contre les abus de l'administration.

Aliane Bouziane, membre de la Cour constitutionnelle, a évoqué la relation complémentaire entre la justice ordinaire et la Cour constitutionnelle dans le cadre du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité. Il a insisté sur l'importance de l'usage judiciaire de ce mécanisme par le juge du fond, afin d'éviter les abus et garantir la pertinence des recours.

Yahia Badir, de l'université d'Aïn Tmouche, a souligné que le contrôle de constitutionnalité des lois est l'un des mécanismes essentiels mis en place par le constituant pour garantir le respect de la Constitution et assurer un équilibre entre la primauté constitutionnelle et la sécurité juridique, comme prévu par l'article 225 de la Constitution de 2020.

Noureddine Mohamed Karim, de l'université de Mostaganem, a rappelé que la transformation du Conseil constitutionnel en Cour constitutionnelle constitue l'une des réformes majeures du droit constitutionnel algérien depuis l'indépendance.

Zohra Kilani, de l'université d'Oran, a abordé la question des omissions législatives et leur traitement par la justice constitutionnelle, mettant en avant l'expérience jurisprudentielle de la Cour constitutionnelle.

Lors de la clôture de cet événement, organisé par la Cour constitutionnelle en coordination avec l'université Abou Bakr Belkaïd de Tlemcen, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a déclaré que ce colloque est le fruit du partenariat institutionnel que la Cour s'efforce, depuis sa création, à concrétiser sur le terrain avec ses partenaires nationaux, en particulier les institutions ayant des relations fonctionnelles avec elle en vertu de leurs compétences constitutionnelles, telles que le Conseil de la nation, l'Assemblée populaire nationale (en tant que parties requérantes), la Cour suprême et le Conseil d'Etat (en tant que parties de renvoi en matière d'exception d'inconstitutionnalité).

Les travaux de la deuxième journée ont porté sur plusieurs interventions, notamment "La relation entre la Cour constitutionnelle et la justice administrative", "L'impact des dispositions transitoires de la Constitution sur le contrôle de constitutionnalité", "Les critères d'appréciation de la recevabilité des exceptions d'inconstitutionnalité par les juridictions", qui ont été présentées par des enseignants-chercheurs de diverses universités du pays, ainsi que par des membres de la Cour constitutionnelle et du Conseil d'Etat.

ANIE**Installation de la commission chargée de l'élaboration du plan d'action de l'audit du fichier national du corps électoral**

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'installation de la commission chargée de l'élaboration du plan d'action de l'audit du fichier national du corps électoral.

Le président par intérim de l'ANIE, Karim Khelfane, a présidé la cérémonie d'installation de cette commission, conformément aux dispositions de l'ordonnance 21-01 portant loi organique

**PLUS DE 130 000 AFFAIRES DE DROGUE EN 2024
La Police judiciaire alerte sur une guerre silencieuse contre l'Algérie**

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a révélé que l'Algérie est confrontée à une véritable guerre non déclarée de la drogue, ciblant particulièrement sa jeunesse à travers des réseaux de trafic opérant aux frontières ouest et sud du pays.

DK NEWS

Cette menace, selon la DGSN, représente un danger majeur pour les valeurs sociales et le capital humain national.

Les chiffres de 2024 témoignent de l'ampleur du phénomène : plus de 130 000 affaires liées aux stupéfiants ont été traitées, impliquant 142 926 individus, avec la saisie de 5,7 tonnes de résine de cannabis, 378 kg de cocaïne, 1,4 kg d'héroïne, ainsi que plus de 14 millions de comprimés de psychotropes, soit le double des saisies enregistrées en 2023, illustrant une tendance inquiétante à la hausse.

Invité de l'émission L'Invité du Matin sur la Radio nationale, Zineddine Araoune, représentant de la Direction de la Police judiciaire, a expliqué que la stra-



tégie sécuritaire de la DGSN s'inscrit dans une approche nationale globale de lutte contre les drogues, reposant sur deux axes : la lutte contre les réseaux de trafic, des frontières jusqu'aux quartiers urbains, et la prévention.

Le commissaire a insisté sur l'importance du rôle des

Il a également évoqué un haut niveau de coordination entre les services de sécurité, en particulier avec les unités de l'Armée nationale populaire en première ligne, suivies des services de police et de la Gendarmerie nationale.

M. Araoune a par ailleurs mis en avant la spécialisation croissante des services de la DGSN, à travers la création de structures dédiées à la lutte contre le trafic de drogue, contre le crime organisé et la cybercriminalité, avec un plan de formation ambitieux pour renforcer les compétences humaines.

Il a conclu en saluant les efforts collectifs déployés et en rappelant que la lutte contre les drogues est une responsabilité partagée, nécessitant la mobilisation de l'ensemble des acteurs : sécurité, éducation, famille et société civile.

SOLIDARITÉ**Bordj Bou Arreridj : M. Rebiga s'enquiert de la qualité de prise en charge des Palestiniens accueillis au centre de repos de Hammam El Biban**

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, s'est enquis, jeudi, de la qualité de prise en charge sanitaire et psychologique des Palestiniens blessés lors de l'agression islamiste, séjournant au centre de repos de Hammam El Biban (Bordj Bou Arreridj) durant leur convalescence.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inspection des travaux de réhabilitation et d'équipement du centre de repos des Moudjahidine, situé dans la commune de Mansourah, M. Rebiga a indiqué que sa visite s'inscrit dans le cadre du suivi sanitaire, psychologique

et social des blessés palestiniens, évacués de Gaza à la suite de l'agression islamiste et ce, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune.

Le ministre a réitéré "le soutien de l'Algérie au peuple palestinien", réaffirmant "la position claire et constante de l'Algérie s'agissant de la défense de la cause palestinienne et de son peuple".

Un peuple, a-t-il rappelé, qui subit, depuis octobre 2023, une agression génocidaire perpétrée par l'occupation islamiste".

A cette occasion, le ministre des

Moudjahidine a honoré, en présence des autorités locales et de la famille Révolutionnaire de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, plusieurs Palestiniens séjournant au centre de Repas et en l'honneur desquels un dîner a été organisé en présence de la délégation officielle.

Plusieurs parmi les Palestiniens conviés ont fait part de leur profonde gratitude à l'Etat et au peuple algériens, à leur tête le président Abdelmajid Tebboune, pour leur hospitalité et la qualité de la prise en charge dont ils bénéficient au double plan sanitaire et psychologique.

TRAVAIL**Réunion d'évaluation des activités de l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du BTPH (Ministère)**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb a présidé, jeudi, une réunion d'évaluation consacrée à l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (OPREBATPH),

indique un communiqué du ministère.

Le ministre a écouté, lors de cette réunion, "un exposé détaillé présenté par le directeur général (DG) de l'Organisme, sur le bilan des activités de l'exercice 2024 en matière de formation et de sensibilisation, réalisées au

profit des entreprises et des travailleurs activant dans le domaine du BTPH, ainsi que le plan d'action au titre de l'exercice 2025".

A cette occasion, M. Bentaleb a souligné la nécessité de "redoubler d'efforts et d'intensifier les activités sur le terrain, en phase avec les missions de l'Organisme, notamment concernant l'intensification des visites de terrain dans les chantiers du BTPH, y compris les projets en cours de réalisation à travers le territoire national, en priorisant les entreprises qui enregistrent le plus grand nombre d'accidents et celles avec le plus de salariés".

Le ministre a, dans ce cadre, mis l'accent sur l'importance d'assurer "une coordination continue avec les inspections de travail et les représentants des comi-

tés de santé et de sécurité au sein des entreprises, en vue de garantir l'efficacité des opérations d'inspection et de sensibilisation, ainsi que le suivi continu du niveau d'application des plans de prévention adoptés dans les domaines HSE sur les chantiers BTPH, en veillant à donner les recommandations nécessaires lorsque des cas de manquement ou de négligence sont relevés".

M. Bentaleb a également exhorté les cadres de l'OPREBATPH à "accompagner les entreprises en matière de mise en place des mesures préventives contre les risques liés à l'exercice des activités du BTPH", en œuvrant à "la promotion des activités préventives avec des normes modernes qui s'appuient sur les technologies de l'information".

relative au régime électoral, notamment son article 10, a précisé la même source.

Le plan d'action sera élaboré "selon une approche participative à dimensions numériques, tenant compte du cadre juridique définissant le processus d'élaboration du fichier national du corps électoral et de l'ensemble des anomalies enregistrées lors des précédentes échéances électorales", selon le communiqué.

TLEMCEN**Ouverture de deux chambres froides pour le stockage de pomme de terre et d'oignons**

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tlemcen a ouvert, dernièrement, deux chambres froides pour le stockage de la pomme de terre et des oignons, a-t-on appris de la DSA.

Kamel Othmani, chef du bureau organisation de la production agricole et appui technique à la DSA, a indiqué, à l'APS, que dans le cadre du suivi du programme de régulation des produits agricoles, deux chambres froides, louées auprès d'une coopérative privée située dans la zone d'activités de la commune de Remchi, ont été ouvertes pour stocker la pomme de terre de saison et les oignons produits localement par les agriculteurs.

Il a précisé que 150 tonnes de pomme de terre de saison et 180 tonnes d'oignons ont été stockées dans ces deux chambres froides, soulignant que ces installations ont été inspectées par une commission technique chargée du suivi du programme de régulation des



produits, composée de représentants de l'Office national interprofessionnel des légumes et de la viande, des directions des services agricoles et du commerce,

de la Chambre d'agriculture, de la Société algérienne de contrôle des produits agricoles, ainsi que du chef de la circonscription agricole de Rem-

chi. Selon M. Othmani, cet apport contribue à faire face à la spéculation et à stabiliser les prix de la pomme de terre et des oignons.

BECHAR**Un apport de 24 millions M³ d'eaux au barrage de Djorf-Ettorba ces dernières 48 heures**

Un apport de 24 millions M³ d'eaux a été enregistré ces dernières quarante-huit heures au barrage de Djorf-Ettorba (Sud de Bechar), suite aux crues de plusieurs oueds et autres petits cours d'eau de la wilaya, a-t-on appris jeudi de l'antenne locale de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT). Ce nouvel apport pluviométrique a permis

l'augmentation de la capacité de retenue du barrage de 187 millions M³ à 211 millions M³, a précisé le responsable de l'antenne locale de l'ANBT, Ahmed Djebli.

Cet apport va permettre la satisfaction de l'alimentation en eau potable, via la station de traitement et d'épuration des eaux, pour les besoins des ha-

bitants de Bechar, Abadla et Kenadza, en plus de ceux du secteur agricole, spécialement les exploitations de la plaine d'Abadla qui couvre une superficie de 5.400 hectares, a-t-il expliqué. La station en question fournit une quantité de 20.000 M³/jour d'eau potable pour les habitants des collectivités précitées, a-t-il fait savoir.

TOUGGOURT**Plus de 300 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité**

Au moins 320 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité dans la wilaya de Touggourt, dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'activité agricole dans la région, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution).

Lancé en 2021, ce programme d'investissement

a ciblé plusieurs périmètres agricoles répartis à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, y compris les grandes surfaces agricoles dédiées aux cultures stratégiques, notamment dans la daïra d'El Hadjira, a déclaré, à l'APS, la chargée de communication à Sonelgaz-Distribution, Mounia Bada.

Et d'ajouter que depuis le début de l'année en

cours, 70 périmètres agricoles ont été raccordés au réseau électrique, suite à l'installation de 37 transformateurs électriques et la réalisation d'un réseau électrique de 55 km.

Ces opérations ont nécessité une enveloppe financière de plus de 350 millions de dinars, a-t-on détaillé.

La direction de distribution, en coordination

avec le secteur de l'agriculture de la wilaya, poursuit ses efforts pour la mise en œuvre les projets d'électrification agricole à grande échelle, en vue d'une relance de l'activité agricole et de la promotion de l'investissement dans toutes les filières dans cette wilaya, aux potentialités agricoles prometteuses, a assuré la même source.

NÂAMA**Plusieurs opérations de développement au profit de Mecheria**

Des opérations de développement portant sur l'aménagement et l'amélioration urbaine ont été lancées dans la commune de Mecheria (wilaya de Nâama).

Le coût de ces projets dépasse les 200 millions de di-

nars, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Tahar Hamidi.

Ces opérations comprennent l'achèvement, l'aménagement et le bitumage des routes dans les quartiers des 4e et 5e lotissements, du quartier des 84 logements, de Belkhaladem Ramdane, de Bouloufa, de la route à double voie reliant le quartier des 542 logements à la route de Tismouline, ainsi que la deuxième tranche de réhabilitation, aménagement et revêtement des routes au quartier des 2.400 logements ruraux groupés, a précisé le responsable.

Ce programme comprend également l'achèvement des canalisations d'assainissement et des voies dans le quartier Boudou, la réalisation et l'extension du réseau d'éclairage public dans le quartier des 703 logements ruraux et le long de la route menant à Tismouline (entrée sud de la commune), l'aménagement extérieur, le reboisement et l'embellissement du cadre de vie au quartier El Houria, ainsi que l'aménagement et le bitumage des routes dans le quartier des 344 logements, selon la même source.

BLIDA**Caravane verte de sensibilisation contre les feux de forêts**

Une caravane de sensibilisation sur les dangers des incendies de forêts et des récoltes agricoles a été lancée jeudi à Blida et sillonnera toutes les communes de la wilaya jusqu'au 31 mai, a-t-on appris auprès de la conservation locale des forêts.

La caravane verte, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Ibrahim Ouchane, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la campagne 2025 de prévention des incendies de forêts et de récoltes, a expliqué le conservateur des forêts, Mohamed Moghaddam. Cette initiative de proximité, organisée chaque année par la conservation des forêts, sillonnera les 25 communes de la wilaya, et ciblera principalement les agriculteurs avec plusieurs activités de sensibilisation sur les risques d'incendies de récoltes et de forêts.

Pour sa part, le directeur local de la protection civile, le colonel Mohamed Mokhtari, a souligné l'importance de cette campagne qui coïncide avec l'approche de la saison des récoltes qui connaissent souvent des incendies de cultures, précisant que le travail de sensibilisation sera également intensifié auprès des citoyens qui résident à proximité des zones forestières.

Autre, la caravane est composée de plusieurs cadres de différents secteurs tels que la protection civile, l'environnement, les services agricoles, les affaires religieuses et les wakfs, ainsi que le fonds régional de coopération agricole, outre des acteurs de la société civile.

MOSTAGANEM**Lancement de la campagne de récolte des légumes sous serre**

La campagne de récolte des légumes sous serre (légumes cultivés avec abris plastiques) a été lancée dans la wilaya de Mostaganem, avec des prévisions de production dépassant 1 million de quintaux, a indiqué, jeudi, la direction locale des services agricoles. Un bilan provisoire du service de l'organisation de la production et de l'appui technique de cette direction précise que la campagne de récolte des cultures sous serre, qu'elles soient en serres plastiques ou en tranchées, a concerné jusqu'à présent 289 hectares sur un total de 1.578 hectares cultivés, avec un objectif de 1.864 hectares pour la saison agricole 2024-2025.

Depuis le début de la semaine, environ 80.000 quintaux de tomates, 30.000 quintaux de concombres, 25.000 quintaux de poivrons et 23.000 quintaux d'autres cultures (comme l'aubergine, les haricots et le piment fort) ont été récoltés, selon le même bilan.

Cette production, qui atteint 157.000 quintaux, s'ajoute à celle des courgettes cultivées en tranchées, qui a approché les 11.000 quintaux.

Les services agricoles prévoient, d'ici la fin de la campagne, une production totale de 1.090.000 quintaux, principalement de tomates (540.000 quintaux), de poivrons doux et forts (330.000 quintaux) et d'aubergines (110.000 quintaux).

Parallèlement, la récolte des cultures de plein champ précoces se poursuit, avec pour objectif cette saison une production de 290.000 quintaux de divers légumes, notamment de la pomme de terre précoce, des carottes, des betteraves, des haricots verts, des oignons et des courgettes.

La wilaya de Mostaganem compte également sur la campagne saisonnière, qui prévoit la plantation de 23 types de cultures sur une superficie totale estimée à 28.000 hectares.

À la fin du mois de mars dernier, plus de 13.000 hectares avaient déjà été plantés, avec des prévisions de production atteignant 7 millions de quintaux, en majorité des pommes de terre, oignons (deux variétés), tomates, courgettes et pastèques.

La production de légumes, toutes variétés confondues, représente 70 % de la production végétale de la wilaya de Mostaganem, soutenue par une forte croissance de la production de pommes de terre et de tomates, ainsi que par les trois campagnes de culture en plein champ (précoce, saisonnière et tardive) qui alimentent les marchés nationaux et régionaux tout au long de l'année, en plus de la campagne des légumes sous serre, irrigués et non irrigués.

ENERGIE ET MINES

M. Arkab reçoit le ministre du Logement et des Terres de la République de Maurice

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu, jeudi, le ministre du Logement et des Terres de la République de Maurice, M. Shakeel Mohamed, indique un communiqué du ministère.

M. Arkab a reçu, au siège du ministère, le ministre mauricien du Logement et des Terres, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays, précise la même source.

A l'entame de la rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres supérieurs du ministère, le ministre mauricien a remis une lettre du Premier ministre de la République de Maurice, M. Navin Ramgoolam, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans laquelle il lui a adressé "ses salutations fraternelles" et souhaité "davantage de progrès et de prospérité à l'Algérie".

A cette occasion, le ministre mauricien a renouvelé ses félicitations, ainsi que celles de son Gouvernement, à l'Algérie pour l'élection de l'ambassadrice, Selma Haddadi, au poste de vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), se disant "fier de cette élection méritée". Dans ce contexte, M. Arkab a rappelé que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importance au renforce-



ment des liens de coopération et de solidarité africaine et veille à coordonner les efforts avec ses frères dirigeants africains, à l'instar du Premier ministre de la République de Maurice, afin de hisser les relations à des niveaux stratégiques reflétant les aspirations des peuples africains à l'unité et au développement économique durable".

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné "les voies et moyens de renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie, des énergies renouvelables, de la production d'électricité et de la commercialisation du gaz naturel et des produits pétroliers", selon le communiqué.

La rencontre a aussi permis aux deux parties

d'"échanger les vues sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale, notamment dans le secteur de l'énergie, toutes filières confondues, et dans d'autres domaines d'intérêt commun". Dans ce cadre, la partie mauricienne a "souhaité bénéficier de la riche expérience algérienne dans ces secteurs vitaux, notamment en matière de développement de projets d'énergie solaire photovoltaïque et d'utilisation des micro-réseaux pour l'approvisionnement en électricité des régions isolées".

A cette occasion, le ministre d'Etat a affirmé que l'Algérie, en tant qu'acteur central au sein de l'Union africaine, attache une importance stratégique à la réalisation de la transformation énergétique dans

le continent africain, réaffirmant "l'engagement de l'Algérie à soutenir toutes les initiatives africaines visant à réaliser la durabilité énergétique". L'Algérie a mis ses capacités et son expertise au service des efforts du continent en la matière", a rappelé M. Arkab. Soulignant l'importance de la conjugaison des efforts et de l'échange d'expertises entre les pays africains, en vue de réaliser la sécurité énergétique et de renforcer le développement socio-économique", le ministre d'Etat a appelé à investir dans le développement des ressources humaines et à étendre les programmes de formation dans les domaines de l'énergie afin que les compétences africaines soient en mesure de relever les défis et de réaliser le développement durable escompté".

De son côté, M. Shakeel a fait part de la grande estime de son pays pour l'Algérie, saluant "son rôle de chef de file sur la scène africaine".

Il a également souligné la volonté de Maurice d'"étendre la coopération bilatérale à de multiples domaines au mieux des intérêts mutuels des deux pays frères", conclut le communiqué.

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE "SONELGAZ" ET "ELSEWEDY ELECTRIC" Ouverture de nouvelles perspectives économiques entre l'Algérie et l'Egypte (Adjal)

Le Président-directeur général (P-Dg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé que le mémorandum d'entente, signé jeudi à Alger entre le groupe Sonelgaz et la société égyptienne "Elsewedy Electric", vise à renforcer les investissements de la société en Algérie, constituant ainsi une étape stratégique qui ouvrira de nouvelles perspectives économiques entre les deux pays.

S'exprimant lors de la cérémonie de signature du mémorandum, qui s'est déroulée sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens, M. Badr Abdel-Atty, M. Adjal a précisé que "ce partenariat repose sur le principe de gagnant-gagnant et reflète la forte volonté des autorités supérieures du pays, représentées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de dynamiser les relations historiques entre l'Algérie et l'Egypte".

"Il permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques, incarnant les ambitions com-

munes des deux nations", a-t-il poursuivi. Selon le responsable, ce partenariat confirme également les efforts de Sonelgaz pour devenir "un acteur clé sur le continent africain et dans la région méditerranéenne", d'autant plus qu'elle est aujourd'hui une société pionnière et compétitive dans différents domaines liés à l'énergie, y compris la fabrication d'équipements, l'ingénierie et la réalisation d'infrastructures énergétiques, outre sa grande expertise dans les domaines de la numérisation et de la formation".

De son côté, le directeur exécutif et président du Conseil d'administration d'Elsewedy Electric, Ahmed Elsewedy, a souligné que ce partenariat jouera "un rôle majeur dans la région" en matière d'industrialisation", saluant les "compétences algériennes et le soutien considérable du Gouvernement pour la promotion de l'industrie locale concrètement sur le terrain et non à travers de simples promesses".

Le mémorandum vise à renforcer les investissements d'Elsewedy Electric en Algérie à travers l'extension des activités de son usine de câbles située dans la wil-

aya d'Aïn Defla, pour inclure la fabrication d'accessoires, ainsi que la production et la commercialisation d'équipements énergétiques, notamment avec la création d'une usine de fabrication d'isolateurs en Algérie.

De plus, cette coopération prévoit l'étude de la faisabilité d'une usine commune entre Sonelgaz et la société égyptienne pour la production de transformateurs à très haute tension, avec la possibilité de créer une joint-venture pour la réalisation de centrales électriques au niveau de l'Afrique et du Moyen-Orient, outre l'échange de compétences et la formation.

La mise en œuvre de ce mémorandum sera suivie par un comité mixte composé de représentants des deux parties, chargé d'étudier de nouvelles opportunités de coopération, selon les explications fournies lors de l'événement.

A noter que cet accord s'inscrit dans le cadre des résultats de la visite de travail effectuée par le PDG de Sonelgaz en Egypte en février dernier, au cours de laquelle il a rencontré plusieurs responsables et opérateurs du secteur énergétique.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL

Réunion de coordination pour concrétiser les directives du président de la République

Les ministères du Commerce extérieur et du Commerce intérieur ont tenu, jeudi, une réunion de coordination, ayant regroupé les représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), sur la nécessité d'assurer un approvisionnement régulier du marché national en divers produits et marchandises, locaux ou importés, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué conjoint des deux départements ministériels.

Cette réunion a été coprésidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, en présence du président du CREA, Kamel Moula, ainsi que de cadres des deux ministères, précise la même source.

La rencontre a porté sur "la concrétisation des hautes directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir un approvisionnement continu, pérenne et suffisant du marché national en divers produits et marchandises, locaux ou importés", lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE

M. Cherfa appelle à concrétiser des projets de partenariat dans différents secteurs économiques

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a appelé, jeudi à Minsk, à concrétiser des projets de partenariat dans différents secteurs économiques entre l'Algérie et la Biélorussie, afin de valoriser leurs potentialités, indique un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait à l'ouverture des travaux de la première session de la Commission mixte de coopération commerciale, économique, scientifique et technique algéro-biélorusse, coprésidée par M. Cherfa et le ministre biélorusse de la Réglementation anti-monopole et du Commerce, Artur Karpovich, en présence de représentants de plusieurs secteurs des deux pays.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Cherfa a précisé que le renforcement de la coopération économique et technique entre les deux pays "doit être à la hauteur des grandes potentialités de l'Algérie et de la Biélorussie", d'où la nécessité, a-t-il dit, de "concrétiser des projets de partenariat mutuellement bénéfiques et de renforcer le réseau d'affaires entre opérateurs économiques des deux pays".

"La volonté commune de développer une coopération fructueuse, diversifiée et mutuellement avantageuse entre les deux pays doit se traduire par des projets concrets permettant de valoriser leurs potentialités et de mettre à profit leur complémentarités pour relever les défis économiques communs", a poursuivi le ministre.

Dans ce cadre, M. Cherfa a affirmé que "l'Algérie est disposée à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, de l'énergie, de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie, du commerce, des transports et de l'innovation".

Dans le secteur agricole, le ministre a évoqué les perspectives "prometteuses" de partenariat dans la production animale, notamment les vaches laitières et la production laitière, les céréales, les semences, les cultures oléagineuses, les fourrages, la santé animale et végétale, les engrangements et la production de matériel agricole, notamment les tracteurs.

L'action commune permettra à l'Algérie et à la Biélorussie de renforcer leur coopération et de développer leur partenariat dans différents domaines, l'objectif de cette session étant d'évaluer cette coopération et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat, ajoute M. Cherfa. Il a souligné que le procès-verbal qui sanctionnera les travaux de cette session constituera une feuille de route ambitieuse pour la concrétisation de projets de coopération et de partenariat mutuellement bénéfiques. Dans son allocution, le ministre a fait état du "lancement par l'Algérie de la mise en œuvre d'un nouveau programme de relance économique qui accorde la priorité aux projets de partenariat et à l'investissement direct étranger", rappelant le nouveau système législatif encadrant l'activité économique, notamment la loi sur l'investissement, les mesures incitatives au profit des investisseurs et les autres avantages qu'offre le marché algérien, conclut le communiqué.

GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ (GNL)**Les pays arabes détiennent une part de plus de 26% du marché mondial en 2024 (OAPEC)**

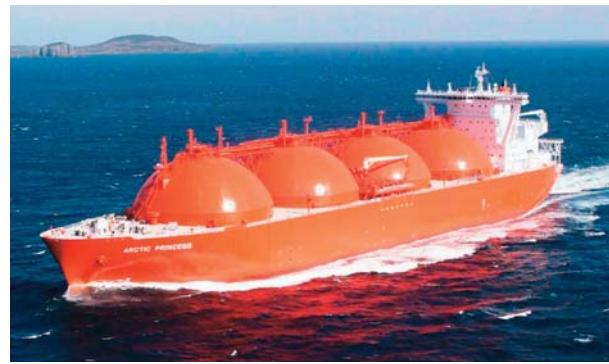
Les pays arabes ont accaparé en 2024 une part de 26,4% du marché mondial du gaz naturel liquéfié (GNL), confirmant leur position de leader en tant que fournisseurs "majeurs et fiables", selon le secrétaire général de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC), Jamal Al Loughani.

Dans un discours prononcé mercredi lors des travaux de la 24e réunion des experts du gaz des pays membres, tenue au Caire, le secrétaire général a indiqué que les exportations arabes de GNL ont atteint environ 108,6 millions de tonnes l'an dernier, dans un contexte de hausse de la production arabe, observée ces dernières années.

M. Al Loughani a souligné, dans son discours publié sur le site officiel de l'organisation, que les pays arabes étaient "fortement présents" sur la scène des investissements en 2024, citant plusieurs projets de liquéfaction lancés cette année-là.

Grâce à ces nouveaux projets ainsi qu'à ceux en cours de réalisation, l'OAPEC prévoit une augmentation de la capacité d'exportation des pays arabes d'environ 40%, pour atteindre 192 millions de tonnes par an d'ici 2027, ce qui permettra de renforcer davantage leur part dans le commerce international du GNL à l'avenir.

Evocant les faits marquants de l'industrie mondiale du gaz naturel, le secrétaire général a souligné que la de-



mande pour cette ressource énergétique a renoué avec la croissance en 2024, atteignant 406 milliards de pieds cubes par jour, soit une augmentation de 2,8%.

Le commerce de GNL représente près de la moitié du volume total des échanges mondiaux de gaz, avec plus de 411 millions de tonnes échangées en

2024, un record historique, selon M. Al Loughani qui a attribué cette hausse à la poursuite de la croissance de la demande asiatique, notamment en Chine et en Inde, ainsi qu'à l'augmentation de la demande au Moyen-Orient, qui connaît un pic de consommation de gaz naturel en été en raison de la demande croissante en électricité.

JAPON**L'inflation accélère en mars à 3,2% (gouvernement)**

La hausse des prix à la consommation au Japon (hors produits frais) s'est établie à 3,2% sur un an en mars, accélérant après avoir glissé à 3% en février et se maintenant à un niveau élevé, selon des chiffres gouvernementaux publiés vendredi.

Ce chiffre est en ligne avec la prévision des experts sondés par Bloomberg (+3,2%) et signale des tensions inflationnistes tenaces dans l'archipel.

Le maintien de l'inflation, qui retrouve le niveau de janvier, s'explique notamment par un bond de 25,4% des prix des céréales, tirés par une envolée record de 92,5% sur un an des prix du riz, base essentielle de la cuisine japonaise.

Pour tenter d'enrayer l'historique renchérissement du riz depuis l'été dernier, sur fond de mauvaise récolte en 2023 et de fortes perturbations dans la distri-

bution, le gouvernement a commencé à débloquer des centaines de milliers de tonnes de ses réserves stratégiques de riz, mis aux enchères.

Les produits alimentaires frais se sont globalement renchéri, avec notamment les prix du chou, autre aliment phare, qui ont plus que doublé (+111,6%) en l'espace d'un an, après des records de chaleur estivale suivis de fortes pluies qui ont ruiné les récoltes -- une modération après des flambées de 200% en janvier et 130% en février.

Non ajustée, l'inflation dans son ensemble (produits frais inclus) a toutefois ralenti à 3,6%, juste en deçà des attentes du marché qui tablait sur sa stabilisation à 3,7%.

Très surveillée par le marché, l'inflation sous-jacente, corrigée des prix volatiles de l'énergie et des produits alimentaires frais,

s'est hissée à 2,9% en mars, accélérant par rapport à février (+2,6%).

Se maintenant très au-delà de la cible d'environ 2% fixée par la Banque du Japon (BoJ), ce niveau devrait inciter l'institution à poursuivre les hausses de ses taux d'intérêt.

Après les avoir relevés par deux fois en 2024 puis à nouveau d'un an, après des records de chaleur estivale suivis de fortes pluies qui ont ruiné les récoltes -- une modération après des flambées de 200% en janvier et 130% en février.

L'économie nippone reste donc fragile: le Japon a vu la croissance de son PIB s'essouffler à 0,1% en 2024 (en termes réels, corrigés de l'inflation).

Et la guerre commerciale engagée par Donald Trump pourrait pénaliser à la fois les exportations nippones (automobile, acier...) et plomber davantage la consommation en entretenant l'inflation, fragilisant deux piliers de la quatrième

économie mondiale. L'archipel nippon, après avoir subi pendant des décennies une inflation quasi-inexistante et même la déflation, a connu un virage depuis deux ans et demi, avec une hausse des prix à la consommation systématiquement supérieure ou égale à 2% depuis avril 2022.

Pour l'endiguer, la BoJ avait entamé en mars 2024 un resserrement de ses taux, après dix ans de politique monétaire ultra-accommodante où ils étaient restés quasi-nuls.

Alors que cette inflation plombe les dépenses des ménages (elles ont reculé de 1,1% l'an dernier) et pèse sur l'activité, le Premier ministre Shigeru Ishiba a fait adopter en décembre un plan de relance équivalant à 136 milliards d'euros censé doper le pouvoir d'achat, avec des enveloppes aux ménages et le rétablissement des subventions à l'énergie.

DROITS DE DOUANE**Le FMI écarte le risque de récession mondiale en 2025**

Les droits de douane mis en place par les Etats-Unis vont peser sur l'économie mondiale cette année, mais sans la faire basculer en récession, a affirmé jeudi la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva.

Malgré les "incertitudes" engendrées par les "politiques commerciales", "nos projections de croissance sont en baisse notable mais ne montrent pas de récession", a assuré Mme Georgieva dans son traditionnel discours de lever de rideau en amont des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale (BM).

L'événement débutera mardi prochain et sera l'occasion pour l'institu-

tion de présenter ses prévisions actualisées pour l'économie mondiale (WEO).

Le président américain Donald Trump a mis en place des droits de douane d'au moins 10% sur l'ensemble des produits entrant aux Etats-Unis, en vigueur depuis le 5 avril, et jusque 145% sur les produits chinois, au-delà des taxes existantes avant son retour à la Maison Blanche.

Plusieurs études estiment que les droits de douane appliqués aux Etats-Unis se situent autour de 20%, en tenant compte des dernières exemptions annoncées vendredi sur les semiconducteurs et produits électroniques, soit un niveau qui n'avait pas été atteint

depuis près d'un siècle. Parmi les solutions préconisées par la directrice générale du FMI, "des réformes ambitieuses du secteur bancaire, des marchés de capitaux, des règles de concurrence, du droit de la propriété intellectuelle et une adaptation aux usages de l'intelligence artificielle", capable de générer selon elle d'importants gains de croissance.

"Au FMI, nous savons que ces rééquilibrages sont difficiles mais ils sont nécessaires", a-t-elle insisté, "mais nous soutiendrons les efforts menés par les pays, notamment en apportant des contributions rapides pour les pays qui en auront besoin".

APS

BOURSES MONDIALES
Wall Street termine en ordre dispersé

La Bourse de New York a terminé sans direction claire, à l'issue d'une séance volatile, et en l'absence de développements majeurs sur la guerre commerciale lancée par les Etats-Unis, l'indice Dow Jones ayant pour sa part accusé le coup face au plongeon de l'assureur santé Unite d'Health.

Le Dow Jones a lâché 1,33%, l'indice Nasdaq s'est effrité de 0,43% et l'indice élargi S&P 500 a grappillé 0,43%.

En raison du week-end pascal, la Bourse de New York sera fermée vendredi, comme la majorité des places mondiales.

Lors des semaines raccourcies, les volumes d'échanges tendent à être plus faibles, pouvant ainsi favoriser la volatilité.

Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans s'est tendu à 4,32% contre 4,28% la veille en clôture.

Le pétrole en hausse

Les cours du pétrole ont progressés jeudi poussés par l'espoir de négociations concernant la guerre commerciale lancée par les Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, s'est envolé de 3,20% à 67,96 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mai, a aussi franchement progressé, de 3,54% à 64,68 dollars.

La Bourse de Tokyo ouvre en hausse prudente après l'accélération de l'inflation

La Bourse de Tokyo évolue en légère hausse vendredi matin. A Tokyo vers 01H15 GMT, l'indice vedette Nikkei prenait 0,67% à 34.610, tandis que l'indice élargi Topix augmentait de 0,80% à 2.550 points.

La Bourse de Séoul, l'indice Kospia gagnait 0,12% vendredi peu après 01H00 GMT. La Bourse de Hong Kong était fermée en raison d'un jour férié. Dans ce contexte, le marché boursier nippon était hésitant dans les premiers échanges, après la clôture de la Bourse de New York où le Dow Jones a finalement lâché 1,33%.

Par ailleurs, la hausse des prix à la consommation au Japon (hors produits frais) s'est établie à 3,2% sur un an en mars, après avoir glissé à 3% en février et se maintenant à un niveau élevé.

Un chiffre en ligne avec la prévision des experts sondés par Bloomberg (+3,2%) qui signale des tensions inflationnistes tenaces dans l'archipel, poussées par les prix des céréales (+25,4%) et notamment d'une envolée record de 92,5% sur un an des prix du riz.

D'autre part, Tokyo a entamé mercredi à Washington des négociations sur les massives surtaxes douanières imposées par les Etats-Unis, et réclame un accord "au plus vite", avant la fin du délai de 90 jours que Donald Trump a accordé la semaine dernière au monde entier sur les droits de douane "réciproques", à l'exception de la Chine.

Peu avant 01H10 GMT, le dollar restait stable face à la devise japonaise, à 142,42 yens pour un dollar. Il était également à l'équilibre face à l'euro, à 162,01 dollar pour un euro.

BATNA

Une exposition tout en diversité pour étrenner le mois du patrimoine

La galerie Cherif-Merzougui du complexe culturel et sportif de la cité Kechida, à Batna, a ouvert jeudi une exposition diversifiée à l'occasion de l'ouverture du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) placé, cette année, sous le slogan "le mois du patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle".

Les habitudes traditionnelles de la région des Aurès, notamment la M'leffa (robe traditionnelle en tissu noble) et le burnous, ainsi que les bijoux en argent, typiques de la région, étaient présents en force dans cette manifestation qui a drainé un public de nombreux citoyens constitués s'intéressant au patrimoine, d'étudiants et de chercheurs, dont des professeurs d'université.

L'exposition, qui comprenait plusieurs pavillons, ont mis en exergue la diversité du patrimoine culturel qui a "conservé son originalité", comme l'a soutenu Mohamed Ameghouch, artisan spécialisé dans la fabrication de fibules et d'ornements en argent. Quant à l'artisan

Kamel Redjaï, président de l'Association "Azta Dhelhaf" (tissage de la M'leffa), qui expose des modèles de cette robe chaoui authentique passée de couleurs vives, a rappelé que cet art a été "transmis par les femmes de la région à travers les générations".

A cette occasion, un pavillon a été dédié à l'incubateur d'entreprises de l'université de Batna I, donnant à découvrir des projets de recherche exploités sur l'intelligence artificielle, liés à la préservation et à la promotion des monuments archéologiques.

Abderrezak Bensalem, chargé de la gestion de la direction de la culture et des arts, a souligné que cette manifesta-



tion, qui intervient dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, a réuni différents acteurs du monde associatif, ainsi que des chercheurs universitaires, notamment des spécialistes en intelligence artificielle porteur de projets relatifs à la

protection, à la préservation et à la valorisation du patrimoine. L'exposition, inaugurée par le secrétaire général de la wilaya de Batna, Rachid Zouad, a donné lieu à la présentation, par des spécialistes du laboratoire d'architecture méditerranéenne de l'université Ferhat-Abbas de Sétif, des résultats de la numérisation des monuments archéologiques de Timgad et de Tazoult, ainsi qu'à la distribution de 9 cartes d'artiste à leurs titulaires qui exercent dans différents domaines.

DISTINCTIONS

Une médaille d'or et une médaille d'argent, en Tunisie, pour une huile d'olive produite à Mila

Deux médailles, une en or et une en argent, ont été attribuées à une huile d'olive produite dans la wilaya de Mila, lors du 4ème concours international "Dido" organisé en Tunisie, a appris l'APS, jeudi, auprès d'Abdelouahab Bouanani, récipiendaire des deux distinctions.

M. Bouanani, gérant d'un pressoir au lieu-dit Bouhlouf, dans la commune de Grarem-Gouga, a représenté l'Algérie, aux côtés de plusieurs autres producteurs de nombreux pays, à ce concours international organisé à Tunis par le réseau féminin tunisien d'huile d'olive, du 6 au 9 avril derniers. Plus de 120 oléiculteurs et huiliers venus de plusieurs pays du monde, dont l'Arabie Saoudite, l'Espagne, la Grèce, l'Italie et la Tunisie,



ont participé à ce rendez-vous destiné à évaluer la qualité de l'huile d'olive. Deux échantillons de l'huile d'olive extra-vierge produite au pressoir de Bouhlouf ont impressionné le comité de dégustation composé d'experts de plusieurs pays, valant à l'Algérie une médaille d'or et une médaille d'argent qui étoffent son palmarès dans ce type de concours internationaux. Pour M.

Bouanani, ce résultat est une "reconnaissance internationale" de la qualité de l'huile d'olive produite localement qui, selon lui, "mérite de figurer aux premiers rangs et d'être exportée vers différents pays car elle est extraite, selon un procédé et dans des conditions qui garantissent la préservation de ses caractéristiques et de sa saveur originelle et authentique".

TIZI-OUZOU

La 11ème édition de la fête de l'olivier se déroulera du 23 au 26 avril à Maâtkas

Une centaine (100) d'exposants prendront part à la 11ème édition de la fête de l'olivier qui s'ouvrira lundi, 23 avril, au village Ath Zaim dans la commune de Maâtkas, au Sud-Ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi des organisateurs de cette manifestation.

Un total de 100 exposants, entre producteurs d'huile d'olive, propriétaires de huileries, transformateurs, fabricants de savons, bijoutiers, potiers et d'autres métiers artisanaux seront de la fête a indiqué à l'APS, Ammam Mahieddine, président de l'association "Tigidit N'Ath Zaim", organisatrice de l'événement. Les exposants venus des wilayas d'Alger, Boumedres, Béjaïa, Djelfa, Médéa, Constantine, Tlemcen, Oran, Sétif, Biskra, Bouïra, Touggourt, Ouargla, Ghardaïa et de Tizi-Ouzou traiteront et échangeront durant 4 jours, du 23 au 26 avril, des différents aspects liés à la filière oléicole.

Des expositions, conférences et diverses activités (plantation et ateliers sur les techniques de taille et de greffage) en rapport avec la préservation et le développement du patrimoine oléicole sont au programme de la manifestation.

Cette année, un atelier de démonstration sur le greffage des oliviers destiné aux femmes est prévu lors de cette manifestation. "Un travail, jusque-là, réservé aux hommes mais dont peuvent, également, se charger les femmes", a fait remarquer Ammam.

Instaurée en 2009, et suspendue lors de la pandémie de la COVID-19, la manifestation "qui suscite un intérêt grandissant auprès des agriculteurs a été d'un apport non négligeable pour ce qui est de l'entretien et de la promotion de la filière qui demeure une source de revenus pour une importante partie de la population locale" a-t-il estimé.

AIN DEFLA

Ensemencement prévu de près de 100.000 alevins de tilapia rouge en 2025 (direction)

Le secteur de la pêche à Ain Defla prévoit l'ensemencement de près de 100.000 alevins de Tilapia rouge cette année dans le cadre du développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction concernnée.

Le Directeur de la pêche et de l'aquaculture, Abdelhakim Lazâar a indiqué à l'APS que ses services tablent sur un ensemencement avoisinant les 100.000 alevins de tilapia rouge en 2025 au niveau des bassins agricoles au niveau de la wilaya, soulignant que l'opération a

déjà commencé avec l'ensemencement de 30.000 alevins à Djelida. Il a ajouté à cet effet qu'une dizaine d'agriculteurs ont adhéré à la démarche qui consiste à développer la filière de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, laquelle a connu ces dernières années une "avancée considérable dans la wilaya", a-t-il souligné.

M. Lazâar a affirmé que l'en-gouement pour la filière aquacole s'expliquait par le travail de sensibilisation effectué par les services ayant approché une cinquantaine d'agriculteurs disposant de bassins d'irriga-

tion en vue de s'inscrire dans la démarche de développer ce créneau.

Quant à la production prévisionnelle attendue par la Direction de la pêche et de l'aquaculture cette année, elle avoisinerait les 25 tonnes de tilapia rouge, a fait savoir M. Lazâar, indiquant que la wilaya a produit 22 tonnes de cette espèce de poisson en 2024. La moyenne de la production annuelle de la wilaya pour ce qui de la pêche continentale est estimé à 250 tonnes des différentes espèces de poissons d'eau douce, entre autres les



carpes, le sandre et le barbeau, a-t-il ajouté. Par ailleurs, 9 quintaux de tilapia et 16 tonnes des produits de la pêche continentale ont été commercialisés

APS

ITALIE**Au moins trois morts dans la chute d'une cabine de téléphérique (autorités)**

Au moins trois personnes sont mortes, jeudi après-midi, dans la chute de la cabine d'un téléphérique dans la région de Naples, dans le sud de l'Italie, ont indiqué les autorités locales.

"Aux dernières nouvelles (...), il y avait trois ou quatre morts et des disparus", a déclaré un fonctionnaire de la commune de Castellammare di Stabia où s'est produit l'accident, selon des médias locaux. Selon Umberto de Gregorio, président de la société gestionnaire du téléphérique, il y aurait trois morts, un disparu et un blessé, le même bilan que celui fourni par l'agence Ansa.

En revanche, selon l'agence AGI et les sites internet des principaux quotidiens italiens, quatre personnes ont été retrouvées mortes, tandis qu'une cinquième est portée disparue. Le téléphérique

relie la ville de Castellammare di Stabia, dans le golfe de Naples, au mont Faito sur une distance de près de trois kilomètres.

L'accident s'est produit à la suite de la rupture d'un câble de ce téléphérique, alors qu'une cabine avec 16 passagers à bord était toute proche de la ville et du sol ferme, tandis qu'une seconde cabine se trouvait au mont Faito au-dessus d'un précipice.

Les 16 passagers de la première cabine ont tous été rapidement secourus, mais le mauvais temps et le brouillard en altitude ont empêché de secourir rapidement les passagers de la seconde cabine. Ce



téléphérique a été inauguré en 1952 et jusqu'à présent un ac-

cident a été enregistré, en 1960, lorsqu'une cabine est

tombée au sol provoquant la mort de quatre personnes.

INONDATIONS EN RDC**Près de 10.000 personnes déplacées dans la province du Tanganyika**

Près de 10.000 personnes dans la province du Tanganyika, au sud-est de la République démocratique du Congo (RDC), ont été des conditions de se déplacer suite aux graves inondations provoquées par les récentes pluies torrentielles qui ont fait au moins 75 morts, a signalé le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), une situation qui s'ajoute aux souffrances provoquées par le conflit en cours dans ce pays, outre les déplacements massifs de population. Des milliers de personnes se retrouvent désormais sans abri ni moyens de subsistance.

Les inondations ont également emporté des plantations, aggravant une situation alimentaire déjà précaire dans le pays, a indiqué le HCR, avertissant que les eaux stagnantes des inondations font également craindre l'apparition de maladies, les cas de choléra signalés dans la province étant déjà six fois supérieurs à ceux enregistrés à la même période l'année dernière.

"Cette nouvelle situation d'urgence met en exergue la double crise à laquelle la RDC est confrontée, où les chocs météorologiques extrêmes tels que les inondations viennent s'ajouter aux souffrances provoquées par le conflit en cours et les déplacements massifs de population", a expliqué une porte-parole du HCR, Eujin Byun, lors d'un point de presse à Genève. Les inondations ont frappé des populations déjà très éprouvées. Depuis janvier, le Tanganyika a accueilli environ 50.000 personnes ayant fui les violences au Sud-Kivu (est).



dans les mois à venir si des mesures urgentes ne sont pas prises. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires humanitaires fournira une aide d'urgence, notamment sous forme d'abris, d'eau potable, de nourriture et de soins médicaux.

Ces efforts sont cependant entravés par un manque critique de financement, laissant des milliers de personnes sans l'assistance dont elles ont besoin", a déclaré Mme Byun, soulignant que sans une intervention rapide et adéquate à la population congolaise, "les conséquences de cette double crise, ne feront que s'aggraver.

ESPAGNE**Découverte d'une galerie de tir souterraine où s'entraînaient les trafiquants**

La police espagnole a annoncé, mercredi, avoir découvert à Grenade, dans le sud du pays, une galerie de tir souterraine illégale, installée par des trafiquants d'armes qui vendaient des fusils d'assaut et autres armes de guerre aux gangs de la drogue. Le site, situé trois niveaux sous terre et "construit à la main de manière rudimentaire, avec des outils courants", a été découvert lors d'une perquisition dans une maison à Grenade, dans le sud du pays, a indiqué la police dans un communiqué. La "grande profondeur" du champ de tir empêchait les voisins d'entendre le bruit des coups de feu. Selon les autorités, le site servait à tester les armes que le groupe vendait ensuite sur des applications à des trafiquants de drogue. "Grâce à cette opération, il a été possible de retirer des rues des armes qui, en raison de leur dangerosité et de leur dissimulation, auraient pu être utilisées pour commettre des crimes extrêmement graves", a précisé la police. Elle a ajouté que le groupe mettait en vente des armes de guerre telles que des fusils d'assaut, des mitrailleuses et des pistolets automatiques, ainsi que des munitions, des gilets pare-balles et d'autres équipements tactiques. La police a arrêté trois personnes lors de cette opération et saisi plusieurs armes, ainsi que plus de 60.000 euros en espèces. L'Espagne est l'une des principales portes d'entrée en Europe pour les réseaux internationaux de trafic de drogue en raison de ses liens avec des pays d'Amérique latine et de sa proximité avec le Maroc, premier producteur de cannabis.

CHALEURS RECORDS EN 2024**La Terre nourricière est prise de fièvre (ONU)**

Notre planète "est prise de fièvre" en raison des chaleurs records enregistrées notamment en 2024, année la plus chaude jamais enregistrée, a alerté l'ONU, appelant à agir pour protéger les écosystèmes qui soutiennent toute vie sur la "Terre nourricière". "La Terre nourricière est prise de fièvre.

L'année dernière a été la plus chaude jamais enregistrée - le coup de grâce d'une décennie de chaleur record", indique le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un message marquant la Journée internationale de la Terre nourricière, célébrée le 22 avril de chaque année. Cette "maladie" dont les "symptômes" sont les incendies

de forêt, les inondations et les chaleurs, rappelle M. Guterres, est causée par les émissions de gaz à effet de serre (GES) que l'humanité rejette dans l'atmosphère, et qui proviennent essentiellement des combustibles fossiles.

"Et nous connaissons le remède : réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre et accélérer l'adaptation pour nous protéger - et protéger la nature - des catastrophes climatiques", ajoute le chef de l'ONU.

Le SG des Nations Unies rappelle aussi dans son message, que les énergies renouvelables "sont moins chères, plus saines et plus sûres que les com-

bustibles fossiles", appelant également "à agir pour lutter contre la pollution, freiner l'appauvrissement de la biodiversité et fournir les fonds dont les pays ont besoin pour protéger notre planète".

Pour M. Guterres, tous les pays doivent établir de nouveaux plans d'action nationaux pour le climat compatibles avec l'objectif de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré Celsius, qui sera primordial "pour éviter la pire des catastrophes climatiques", insistant sur les mesures d'adaptation "pour créer des économies solides et des sociétés plus sûres, aujourd'hui et demain".

APS

ORAN**Un atelier régional sur la prise en charge psychologique des femmes victimes de violence dans les établissements de la santé**

Un atelier sur les aspects liés à l'accueil et la prise en charge au sein des établissements de santé des femmes victimes de violence, s'est ouvert, mercredi à Oran, avec la participation de praticiens de la santé et de psychologues cliniciens du secteur public de la région ouest et sud-ouest du pays.

Cet atelier de deux jours, s'inscrit dans le cadre de la 2ème phase du projet "Appui aux efforts nationaux de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles", lancé en 2020 par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, du ministère de la Santé, et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).

Cet atelier vise à "renforcer les compétences des médecins et des psychologues en ce qui concerne l'accueil et la prise en charge psychologique des femmes victimes de violence", a indiqué Mme Nacera Boukhaoui, directrice des stratégies et programme de la population au niveau du ministère de la Santé, ajoutant qu'il vise à améliorer la qualité des prestations de la santé dans les wilayas participantes.

Mme Boukhaoui a souligné les efforts de l'Algérie pour la protection des femmes victimes de violence sur le plan législatif et institutionnel et à travers divers programmes multisectoriels pour leur prise en charge.

"Nous œuvrons à améliorer davantage l'accueil, l'orientation et la prise en charge des femmes victimes de violence au niveau des établissements publics, à travers ce genre de projets", a-t-elle souligné.

Pour sa part, l'analyste des programmes de l'UNFPA, Amel Zeggar a indiqué que le projet "Appui aux efforts nationaux de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles", dans sa première phase (2020-2022), a réussi à rassembler toutes les parties prenantes et des secteurs impliqués pour la prévention, la lutte et la prise en charge des femmes victimes de violence, pour discuter, coordonner et échanger.

Cet atelier s'inscrit dans la 2ème phase du projet visant à renforcer l'accueil et la prise en charge de ces femmes, a-t-elle souligné, ajoutant que le secteur de la santé s'impose comme le premier point de contact pour les femmes victimes de violences, où les prestataires de santé sont en première ligne pour assurer une prise en charge clinique et psychologique.

Des représentants de différents organismes qui interviennent ou qui ont un rapport avec la prise en charge directe ou indirecte des femmes victimes des violences, comme la Sécurité nationale et la Gendarmerie nationale et la Caisse nationale des Assurances sociales, ont pris part à cette rencontre.

CHU D'ORAN**Utilisation de l'oxygénotherapie hyperbare pour le traitement des ulcères artériels**

Le service de dermatologie du CHU d'Oran a lancé une expérience pour le traitement des ulcères artériels en utilisant l'oxygénotherapie hyperbare, a indiqué le Dr Selka Boucheria, résidente en dermatologie au sein de ce même service. Le CHU d'Oran est le seul établissement à disposer d'une chambre à oxygène hyperbare dans la région ouest et sud ouest, et cette acquisition est utilisée pour le traitement de différentes

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030
L'Algérie réalise des "progrès importants" en matière d'indicateurs de santé (Responsable)**

L'Algérie a réalisé des "progrès importants" dans les indicateurs de santé dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a déclaré, mercredi à Tiaret, le directeur de la population au ministère de la Santé, Omar Ouali.



M. Ouali a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge du lancement, aux côtés du représentant de l'OMS en Algérie, Fanuel Habimana, des quatrièmes ateliers régionaux sur les ODD dans le secteur de la santé, que l'Algérie est en avance par rapport à de nombreux pays dans la réalisation des 13 cibles définies dans le cadre du troisième objectif de la stratégie mondiale de développement durable, notamment en ce qui concerne la mortalité maternelle et néonatale".

Sur la base des statistiques de 2019, l'Algérie a enregistré 48,5 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes, visant à atteindre un taux inférieur à 20 décès d'ici 2030, alors

que la moyenne mondiale est de 70 décès. En ce qui concerne les décès néonataux, le pays a enregistré 22 décès pour 100.000 naissances vivantes, et les efforts sont en cours pour progresser dans d'autres domaines afin de respecter les échéances. De son côté, le représentant de l'OMS en Algérie, Fanuel Habimana, a salué les réalisations en déclarant : "Un rapport des Nations Unies sur la stratégie mondiale de développement durable dans le domaine de la santé, publié en 2024, montre que l'indice de l'Algérie est le plus élevé parmi les pays africains, ce qui est encourageant pour atteindre les objectifs sanitaires fixés d'ici 2030". Il a souligné que l'objectif de

ces ateliers est d'identifier des actions locales cohérentes avec les objectifs nationaux et mondiaux, et de renforcer la dynamique de planification et les capacités à travers une approche participative multisectorielle.

Ces ateliers de deux jours rassemblent des directeurs de la santé, des directeurs d'hôpitaux et des responsables des établissements de santé de proximité issus de huit wilayas des Hauts Plateaux : Tissemsilt, Saïda, El Bayadh, Tiaret, Naâma, Laghouat, Djelfa et M'sila. L'objectif est de mieux comprendre les ODD dans leur volet sanitaire et de définir une stratégie locale pour chaque wilaya en fonction de ses spécificités, a-t-on expliqué.

**MÉDÉA
Des EPH et EPSP dotés de nouveaux équipements médicaux (responsable)**

Des établissements publics hospitaliers (EPH) et de santé de proximité (EPSP) de la wilaya de Médéa ont été dotés de nouveaux équipements médicaux destinés à renforcer les moyens de prise en charge des malades et contribuer à fournir des prestations sanitaires de qualité, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de la Santé.

Des appareils utilisés en réanimation, anesthésie,

échographie, biochimie, radiothérapie, photothérapie, radiographie et pour le contrôle cardio-respiratoire sont venus renforcer les moyens d'intervention mis à la disposition des staffs médicaux affectés au niveau des EPH de Médéa, Berrouaghia, Beni-Slimane, Ksar-el-Boukhari, Tablat et Ain-Boucif, a fait savoir le directeur local de la Santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

Le responsable a fait part

également de l'acquisition, soit sur budget propre de ces établissements ou sur celui de la DSP, de radiographies, de générateurs de radiographie, mammographes, couveuses, spectromètres, d'appareils de coagulation et de matériel de laboratoires à la faveur de ce programme d'équipement devant améliorer les conditions de travail du personnel médical des EPH et EPSP de la wilaya.

M. Hadj Sadok a an-

noncé, en outre, la mise en service, ce mercredi, d'un appareil à imagerie par résonance magnétique (IRM) au niveau de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa, qui vient s'ajouter aux nombreux équipements dont s'est doté cet établissement durant les derniers mois et qui vont lui permettre de prendre en charge diverses pathologies et d'assurer des prestations à la hauteur de l'attente des citoyens, a-t-il souligné.

pathologies, comme le pied diabétique, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), les plaies ne cicatrisant pas, les intoxications au monoxyde de carbone et les accidents de plongée.

Le Dr Selka a indiqué qu'il y a des études sur l'utilisation de l'oxygénotherapie hyperbare pour le traitement des ulcères artériels et le service de dermatologie a saisi l'opportunité de la disponibilité de l'équipement pour lancer

l'expérience, qui a été couronnée de succès. En effet, les ulcères artériels, aussi appelés ulcères ischémiques, sont des plaies chroniques résultant d'une mauvaise perfusion tissulaire due à une maladie artérielle périphérique (MAP), explique la même spécialiste, ajoutant que leur guérison est souvent lente et difficile, avec un risque élevé d'infection et d'amputation. L'expérience a été menée sur un patient de 73 ans, taba-

gique et hypertendu, qui souffrait d'un important ulcère artériel au niveau de la jambe, évolutif depuis 9 mois, avec plusieurs traitements qui n'ont pas donné de résultats, précise-t-elle encore.

La chambre hyperbare a été mise en service au CHU d'Oran, en décembre 2022, et prend en charge annuellement des centaines de malades qui souffrent de différentes pathologies.

APS

EL MENIAÂ

L'EPH colonel Mohamed Chaâbani se dote de 10 appareils d'hémodialyse (direction)

L'établissement public hospitalier (EPH) colonel Mohamed Chaâbani d'El Meniaâ a été doté de 10 appareils d'hémodialyse, ont indiqué mardi les responsables du secteur de la santé de la wilaya.



Cette opération vise la modernisation d'équipements médicaux de cette structure hospitalière, dont six (6) appareils de ce quota seront mis en service pro-

chainement, notant que le service d'hémodialyse de cet établissement de santé dispose de 21 appareils, a expliqué à l'APS le directeur par intérim de la santé, Hamza Fathallah.

Destinés à améliorer les prestations de santé, ces nouveaux équipements médicaux, permettront une meilleure prise en charge médicale des patients atteints d'insuffisance rénale de la région,

notamment la réservation des rendez-vous des séances de dialyse, et assureront également la continuité des prestations pour les autres appareils, a-t-il ajouté.

De leur côté, des citoyens d'El Meniaâ ont salué cette démarche, qui traduit, ont-ils estimé, la volonté des pouvoirs publics d'améliorer les prestations de santé au profit de la population de cette jeune wilaya.

TIZI-OUZOU

Plaidoyer pour la création d'un réseau national de laboratoires de toxicologie (rencontre)

Les participants à la première journée nationale de toxicologie, qui s'est tenue jeudi à Tizi-Ouzou, ont souligné l'impérative nécessité de mettre en place un réseau national de laboratoires de toxicologie pour une meilleure optimisation des ressources et de la qualité des analyses.

Cette mutualisation des ressources est perçue par les participants, issus de nombreuses wilayas mais aussi de pays étrangers, comme une solution cruciale pour optimiser les moyens humains et matériels et améliorer la qualité et la fiabilité des analyses tout en garantissant leur disponibilité sur l'ensemble du territoire, notamment pour les analyses rares.

Le chef de service toxicologie du CHU de Tizi-Ouzou, Pr. Redouane Mekacher, qui a présenté une communication sur la "Mutualisation des ressources en toxicologie : aperçu et concepts", a insisté sur le caractère coûteux de cette discipline, nécessitant des équipements sophistiqués et une formation spécialisée. "Il est impératif de travailler en réseau pour optimiser l'utilisation du matériel et des compétences", a insisté Pr. Mekacher, ajoutant que cette mutualisation permettra d'améliorer la qualité et la fia-

bilité des analyses tout en assurant leur accessibilité aux citoyens qui n'auront pas à se déplacer de laboratoire en laboratoire pour les analyses manquantes dans sa région".

Les avantages d'une telle mutualisation "sont multiples", a-t-il observé, citant particulièrement, "l'optimisation des dépenses, l'amélioration de la qualité grâce à une expertise centralisée et un accès élargi aux analyses spécialisées". Le même responsable a souligné le "rôle essentiel" de l'administration dans la mise en place de ce réseau en assurant la flexibilité des conventions entre les différents établissements concernés (laboratoires et services de toxicologie), en modernisant les moyens de transport des échantillons à analyser et en adaptant le cadre réglementaire et juridique.

Dans le même sillage, Dr. Fazia Kerkoub, toxicologue au CHU d'Annaba, qui a présenté une étude de cas d'exposition au benzène en milieu professionnel pris en charge par le même établissement réalisée avec le Pr. Rachid Djaffer, chef de service toxicologie au même CHU, a souligné les efforts du laboratoire de toxicologie dans la surveillance et la détection des cas d'exposition à cette substance

cancérogène. Elle a indiqué que le toxicologue "peut contribuer à établir la valeur moyenne limite d'exposition (VME) à des substances chimiques telles que le benzène et autres".

Faire de ce service un centre de référence dans la bio surveillance des solvants, avec tout ce qui va avec comme formation et développement de l'analyse des principaux métaux, sera d'un apport considérable dans cette démarche de mutualisation des ressources en toxicologie et d'échange d'expertise aussi bien au niveau national qu'international", a-t-elle plaidé.

Initié par la faculté de médecine, le CHU de Tizi-Ouzou et le Laboratoire de Toxicologie de ce même établissement hospitalier, cette journée, abritée par la salle des conférences du stade Hocine Aït Ahmed, a rassemblé des experts, chercheurs et professionnels du domaine de la toxicologie. Outre la partie scientifique de la manifestation, le programme comporte aussi un volet loisirs dont une visite des coulisses de cette infrastructure sportive d'une capacité de 50.000 places et une excursion au Djurdjura demain vendredi pour offrir aux participants l'opportunité de découvrir les magnifiques paysages de la région.

PLAN D'ACTION MALADE

Saihi tient une réunion d'évaluation avec les DG des établissements de santé

Le ministre de la Santé, Abdellah Saihi, a présidé une réunion d'évaluation avec les directeurs généraux des établissements de santé, dans le cadre du suivi périodique de la mise en œuvre du "Plan d'action malade (PAM)" notamment ses sept axes, qui vise à réaliser un bond qualitatif en matière des services de santé fournis aux citoyens, indique, mardi, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue lundi, le ministre a souligné la nécessité de "redoubler d'efforts et de poursuivre l'action collective avec une cadence soutenue" afin d'atteindre les objectifs escomptés consistant principalement à "assurer un service de santé de haute qualité répondant aux aspirations des patients", saluant les "résultats positifs" réalisés dans de nombreux volets relatifs à la concrétisation des objectifs du PAM.

Dans ce contexte, M. Saihi a donné une série d'instructions notamment l'amélioration de la

performance des services d'épidémiologie et de la médecine préventive, étant, a-t-il dit, "la pierre angulaire pour préserver la santé publique et faire face aux risques sanitaires", outre le renforcement de la coordination entre l'administration centrale, représentée par la direction générale de la prévention, et les établissements de santé sous tutelle, en créant une "dynamique efficace qui prenne en compte les spécificités et les besoins de chaque région, tout en garantissant une réponse en temps réel aux défis sanitaires soulevés".

S'agissant des médicaments, le ministre a souligné la nécessité de les garantir en permanence dans tous les établissements sanitaires, en se focalisant sur l'action proactive afin d'éviter toute éventuelle perturbation".

Il a appelé à une coordination étroite entre l'institut Pasteur et la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), et à l'activation d'un système de veille sani-

taire binaire pour détecter les maladies, notamment dans les régions frontalières les plus exposées à la propagation des épidémies. Evoquant le dossier des services d'urgences, M. Saihi s'est dit satisfait de l'amélioration du service, appelant, toutefois, à "accélérer la cadence des réformes et à les hisser au niveau requis dans le PAM", en adoptant, a-t-il dit, "une indépendance dans la gestion et en définissant les conditions de travail et des activités, en coordination avec les autres services, tout en consacrant une enveloppe financière permettant d'améliorer les prestations dans ces services, répondant ainsi aux attentes des patients".

Le ministre a, par ailleurs, appelé la directrice générale de l'Agence nationale du sang (ANS) à "intensifier" les campagnes de sensibilisation au don de sang au niveau national, en vue de garantir la disponibilité de cette substance vitale pour sauver des vies.

Concernant les pôles de

santé, M. Saihi a mis en avant leur importance dans le développement du système sanitaire, appelant à les "accompagner, à travers le renforcement de programmes, notamment le processus de jumelage et de prise en charge, ainsi qu'à fixer une topographie primaire pour leur création et le renforçant de leur rôle avec des équipes médicales et paramédicales".

Dans ce cadre, le ministre a ordonné l'organisation de rencontres nationales avec la participation de l'ensemble des établissements sous tutelle, sur les pôles de santé et la maintenance des équipements médicaux, consacrées à la présentation des avantages et des opportunités en vue de développer les prestations sanitaires".

Par ailleurs, M. Saihi a souligné l'importance de la formation continue des personnels paramédicaux, insistant sur "la nécessité d'intensifier les sessions de formation et d'élaborer

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Session de formation spécialisée pour l'accès à certains grades du corps des praticiens médicaux inspecteurs (communiqué)

Le ministère de la Santé a organisé, mardi à Alger, une session de formation spécialisée pour l'accès à certains grades du corps des praticiens médicaux inspecteurs de la santé publique, indique un communiqué du ministère.

Dans le cadre des "instructions du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, et en application du plan national de formation et de perfectionnement au profit des personnels du secteur de la santé pour l'année 2024-2025, la Direction de la formation du ministère a organisé une session de formation spécialisée pour l'accès à certains grades du corps des praticiens médicaux inspecteurs de la santé publique, au niveau de l'Ecole nationale de Management et d'Administration de la santé (ENMAS)", précise la même source. Cette session de formation regroupe "51 praticiens médicaux principaux, parmi les médecins généralistes principaux, les pharmaciens principaux et les chirurgiens-dentistes principaux de la santé publique justifiant de cinq années de service effectif dans ce grade", ajoute la même source, soulignant que "les participants bénéficieront d'une formation spécialisée, de 12 mois, incluant un stage pratique de trois mois".

Cette formation est axée sur "trois volets relatifs aux principales fonctions des inspecteurs de la santé publique, portant sur des thématiques liées à la santé publique, à la loi sur la santé, aux techniques de communication, à la planification, à la programmation, à l'évaluation, au management et à la gestion des structures de santé", selon la même source.

A noter, cette troisième promotion de la session spécialisée constitue "l'un des programmes de formation les plus importants visant à améliorer les prestations sanitaires dans les établissements publics et à garantir l'application des lois et des normes sanitaires", conclut le communiqué.

un programme annuel répondant aux besoins exprimés par les différentes structures de santé".

Il a également mis l'accent sur l'importance d'associer les partenaires sociaux, à travers "la création de cellules d'écoute permanentes chargées de déterminer les préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires du secteur de la santé, et de formuler des propositions concrètes pour améliorer les conditions de travail et prendre en charge les problèmes soulevés sur le terrain".

En matière de gestion, le ministre est revenu sur la feuille de route du ministère, laquelle s'appuie sur la décentralisation et l'encouragement des initiatives locales conformément à la loi et à la réglementation en vigueur, affirmant la nécessité de "bannir la bureaucratie qui entrave la noble mission du secteur de la santé, à savoir la prise en charge des patients", conclut le communiqué.

APS

Vendredi 18- samedi 19 avril 2025

CANCER DE L'OVaire

Un dépistage systématique pourrait réduire la mortalité des femmes

Un dépistage systématique du cancer de l'ovaire permettrait une détection plus précoce et une réduction de la mortalité des femmes.

Pour protéger les femmes du cancer de l'ovaire, il serait nécessaire d'organiser un dépistage systématique, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue spécialisée *The Lancet*. Les chercheurs de l'Université College de Londres (Royaume-Uni) ont réalisé une étude avec plus de 200 000 femmes britanniques âgées de 50 à 74 ans. Les volontaires ont été recrutées entre 2001 et 2005, elles ont été suivies jusqu'en 2014.

La moitié d'entre elles ont bénéficié d'un dépistage : 50 000 participantes ont été surveillées grâce à une échographie pelvienne transvaginale annuelle, 50 000 autres ont été soumises à un dosage annuel d'un "marqueur" spécifique du cancer de l'ovaire appelé CA-125 en plus de l'échographie.

Un groupe témoin de 100 000 femmes n'ont pas été prises en charge. Pendant la durée de l'étude, 1 282 femmes ont développé un cancer de l'ovaire dont



649 en sont mortes. Les chercheurs ont observé une mortalité légèrement inférieure (allant de 11 à 15 %) chez les femmes qui avaient bénéficié d'un dépistage. Ils ont aussi découvert qu'une détection précoce du cancer permettait de réduire la mortalité "de manière significative" à long terme avec une mortalité réduite de 28 % au-delà de sept ans de suivi, contre seulement 8 % avant sept ans.

"C'est la première preuve que le dépistage peut réduire le nombre de décès par cancer de l'ovaire", relève le Dr Ushar Menon, co-auteur de l'étude. « Cette découverte est importante compte tenu des progrès limités », réalisés dans le traitement de ce cancer au cours des trente dernières années, affirme-t-il.

CANCER DE L'OVaire EN CHIFFRE

Le cancer de l'ovaire est le 5e cancer féminin après les cancers du sein, du côlon, de l'utérus et de l'estomac. Mais c'est un cancer grave car il évolue "sans faire de bruit" et il est souvent découvert très tardivement, à un stade très avancé : le cancer de l'ovaire touche 4 600 femmes chaque année et 130 000 femmes en meurent chaque année.

Cancer du sein et des ovaires : mieux dépister le risque génétique

L'association BRCA France, qui regroupe des femmes porteuses d'une mutation génétique qui augmente leur risque de cancer, demande la mise en place d'un dépistage élargi.

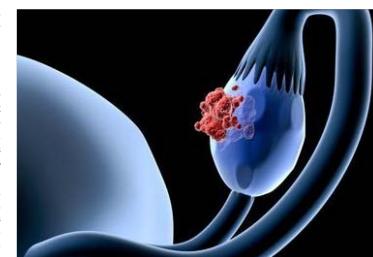
Certaines mutations génétiques transmises par voie héréditaire (en particulier sur les gènes BRCA1 et BRCA2) prédisposent les femmes qui les sont portées à des risques extrêmement élevés de cancer du sein et des ovaires. Ce risque est en moyenne de 70% pour le gène BRCA2, entre 50% pour le gène BRCA1, entre l'âge de 60 et 80 ans. Cette mutation génétique a été mise en lumière en 2013 par Angelina Jolie, porteuse du gène qui a subi une double mastectomie pour se protéger du cancer du sein.

120 000 PORTEURS DE CETTE MUTATION GÉNÉTIQUE EN FRANCE

Il y a plus de 120 000 personnes en France qui sont porteuses de cette mutation génétique. Le dispositif actuel de dépistage mis en place en France a permis d'identifier 20 000 personnes porteuses. C'est-à-dire qu'il y a environ 100 000 personnes, soit environ 1 sur 500, qui sont concernées et qui l'ignorent encore" explique le Dr Pascal Pujol, onco-généticien au CHU Arnaud de Villeneuve de Montpellier et le président scientifique de l'Association BRCA France.

C'est pourquoi cette association interpelle les pouvoirs publics pour que soient mis en place un dépistage élargi de cette mutation génétique, sur le plan de la volonté du patient.

Il est important que le test de dépistage de la mutation BRCA1/BRCA2 passe être proposé au plus de femmes possibles. Elles doivent pouvoir y avoir accès dans un centre d'oncogénétique. Ce test est relativement coûteux pour la sécurité sociale, environ 2 000 euros, mais si l'on rapporte cela au coût de prise en charge des cancers, le bénéfice en termes de prévention est sans nul doute extrêmement positif" ajoute Noëlle Bastide, présidente de l'Association BRCA France.



mab (Avastin®), est associé à la chimiothérapie, puis administré en entretien durant un an (une perfusion toutes les trois semaines). Il retarde, en moyenne, la rechute de six mois, en empêchant la tumore de fabriquer les vaisseaux sanguins nécessaires à sa croissance. Une autre thérapie ciblée, l'olaparib (Lynparza®), bloque des protéines (PARP) qui permettent aux cellules cancéreuses de réparer leurs dommages. C'est ce qu'a choisi de faire l'actrice Angelina Jolie.

LA CHIMIO DONNE DE BONS RÉSULTATS

Les tumeurs de l'ovaire répondent bien à ce traitement. « C'est l'un des rares cancers où la chimio peut quelquefois guérir au stade des métastases, et nous disposons de nombreux produits », confirme le Dr Leary. Malheureusement, la maladie a également tendance à récidiver, ce qui nécessite de nouvelles séances de chimiothérapie. Le défi consiste donc à allonger le temps de rémission sans rechute dans une maladie devenue chronique. Des essais évaluent l'effet d'un "bain de chimiothérapie" à l'intérieur de l'abdomen à la fin de l'opération (CHP, chimiothérapie intraperitoneale). Mais l'espoir repose surtout sur les thérapies ciblées, visant les faiblesses de ces tumeurs.

DES NOUVEAUX MÉDICAMENTS ADMINISTRÉS EN COMPLÉMENT

Depuis quelques années, un nouveau traitement, le bevacizumab (Avastin®), est associé à la chimiothérapie, puis administré en entretien durant un an (une perfusion toutes les trois semaines). Il retarde, en moyenne, la rechute de six mois, en empêchant la tumore de fabriquer les vaisseaux sanguins nécessaires à sa croissance. Une autre thérapie ciblée, l'olaparib (Lynparza®), bloque des protéines (PARP) qui permettent aux cellules cancéreuses de réparer leurs dommages. C'est ce qu'a choisi de faire l'actrice Angelina Jolie.

de se multiplier. Pris sous forme de comprimés, ce médicament diminue encore de 80 % le risque de rechute. Mais il n'agit que sur 20 à 25 % des tumeurs, celles qui présentent une mutation BRCA héritée ou acquise, qu'on recherche désormais systématiquement. « 50 % des tumeurs des ovaires n'arrivent pas à réparer leur ADN pour d'autres raisons, qu'on identifiera sans doute bientôt », précise le Dr Leary.

Une étude, présentée au plus grand congrès de cancérologie, celui de la Société américaine d'oncologie clinique (Asco), en juin dernier, a montré que le crizotinib (Xalkori®), efficace pour des cancers du poumon, pourrait l'être aussi dans certains cancers de l'ovaire (en gélules). La recherche folosome : pas moins de 69 essais cliniques prometteurs rient que sur le sol français. « Une partie de ces nouveaux médicaments sera disponible dans les cinq ans qui viennent », estime le Dr Leary. Dites, docteur... Que penser de la chirurgie préventive ? Dans 12 à 15 % des cas, le cancer de l'ovaire résulte d'une fragilité génétique héréditaire : la mutation du gène BRCA1 ou 2. Cette mutation prédispose également au cancer du sein ainsi qu'à la ménopause. Mais si la surveillance rapprochée se révèle efficace au niveau mammaire, elle ne l'est pourtant pour les ovaires. C'est pourquoi on conseille désormais d'avoir recours à une chirurgie préventive, une fois atteint le temps des grossesses. C'est ce qu'a choisi de faire l'actrice Angelina Jolie.

In top départ

Symptômes, diagnostic et traitements

Chaque année, 4 500 femmes sont diagnostiquées d'un cancer de l'ovaire. Le point sur cette maladie avec une oncologue.



Signes au cancer de l'ovaire et d'une coloscopie.

Réalisée en milieu hospitalier sous anesthésie générale et en ambulatoire (la patiente ne passe pas la nuit à l'hôpital), la coloscopie consiste à introduire une petite caméra dans la cavité abdominale (à l'aide d'une incision au niveau du nombril) pour observer les ovaires et réaliser des prélèvements (biopsie) qui seront ensuite analysés en laboratoire.

CANCER DE L'OVaire : ET APRÈS ?

À savoir. En cas de cancer de l'ovaire, le pronostic est réservé et le taux de mortalité à 5 ans est d'environ 50 %. Le risque de rechute est important : environ 70 %.

Pour limiter le risque de rechute après un cancer de l'ovaire, il existe des traitements d'entretenir : chez les femmes porteuses de la mutation génétique BRCA qui prédispose au cancer de l'ovaire (10 à 15 % des cas), il est nécessaire de prendre de l'olaparib (Lynparza®) pendant 2 ans après la chimiothérapie. Ce médicament anticancéreux diminue de moitié le risque de rechute.

En l'absence de prédisposition génétique, un traitement à base de bêvacizumab (Avastin®) peut être proposé à la patiente : celui-ci consiste en une perfusion toutes les 3 semaines pendant 15 mois. En outre, des prises de sang sont réalisées tous les 3 mois pendant 2 ans.

Le conseil du médecin : "Pensez à voir votre médecin gynécologue au moins une fois par an, même après la ménopause. Et ne négligez pas un mal de ventre qui ne 'passe pas' : une échographie peut suffire à faire le diagnostic de cancer de l'ovaire."

Avoir un enfant réduit le risque de 20%

Plus une femme a d'enfants, plus son risque d'avoir un cancer de l'ovaire est faible. La ligature des trompes permet également de diminuer le risque.

Par exemple, beaucoup de tumeurs séréennes (la forme la plus commune de cancer) semblent commencer dans les trompes de Fallope, alors que certains carcinomes endométrioïdes et les tumeurs à cellules claires peuvent se développer à partir de l'endomètre", déclare le Dr Kezia Gaitkissell, chercheur principal, dans un communiqué du Centre de recherche sur le cancer. Les chercheurs ont ainsi découvert qu'avoir un enfant réduit le risque global de

les tumeurs à cellules claires et les carcinomes endométrioïdes. "Il se pourra que le fait de ligaturer les trompes agisse comme une barrière pour empêcher les cellules anormales qui pourraient causer ces tumeurs, de passer par les trompes de Fallope vers les ovaires" souligne le Dr Kezia Gaitkissell.

En France, le cancer de l'ovaire touche 4 600 femmes chaque année. Une tumeur ovarienne peut se développer de manière indolente assez longtemps, ce qui explique que ce cancer est souvent diagnostiquée à un stade avancé.

CONFLIT AU SOUDAN

Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle les FSR à mettre fin à leurs attaques contre les civils

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont fermement condamné les attaques répétées des Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan contre la ville d'El Fasher (Nord-Darfour, ouest) et ses environs ainsi que contre les camps de personnes déplacées de Zamzam et d'Abou Shouk, les appelant à y mettre fin immédiatement.

Dans un communiqué rendu public jeudi, les membres du Conseil de sécurité ont exprimé "leur profonde préoccupation face aux informations selon lesquelles les attaques des FSR auraient causé la mort d'au moins 400 civils, dont des enfants et au moins 11 travailleurs humanitaires", appelant les FSR à "rendre des comptes".

Rappelant la résolution 2736 (2024), ils ont réitéré leur demande aux FSR de mettre fin au siège d'El Fasher et leur appel à l'arrêt immédiat des combats et à la désescalade à El Fasher et dans ses environs".

Ils ont, à cet égard, "appelé les parties au conflit à protéger les civils et à respecter leurs

obligations en vertu du droit international, notamment du droit international humanitaire, à appliquer la résolution 2736 (2024), ainsi qu'à respecter leurs engagements au titre de la Déclaration de Djeddah", demandant que "les FSR ainsi que tous les auteurs d'attaques contre des civils et de violations et atteintes aux droits de l'homme au Soudan soient tenus responsables de leurs actes".

En outre, les membres du Conseil de sécurité ont appelé toutes les parties au conflit à respecter et à protéger le personnel humanitaire, ses locaux et ses biens, conformément à leurs obligations en vertu du droit international.

Ils ont également appelé les parties à autoriser et à faciliter, conformément aux dispositions pertinentes du droit international et aux principes directeurs des Nations unies relatifs à l'aide humanitaire, notamment l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance, un accès humanitaire sûr et sans entrave au Soudan et sur tout le territoire soudanais.

A l'occasion du deuxième anniversaire du conflit soudanais, ils ont appelé "les parties au conflit à rechercher une cessation immédiate des hostilités, en engageant, de bonne foi, un dialogue politique en vue d'un cessez-le-feu durable et d'un processus politique

global, inclusif et pris en charge par les Soudanais".

A cet effet, ils ont appelé les parties à saisir l'occasion des pourparlers indirects de l'ONU pour convenir de mesures visant à atteindre rapidement ces objectifs et à œuvrer à une fin durable de la crise au Soudan, exhortant "tous les Etats membres à s'abstenir de toute ingérence extérieure visant à fomenter le conflit et l'instabilité, et à soutenir les efforts en faveur d'une paix durable".

Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé, enfin, leur ferme attachement à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan.

57 morts dans des violences dans la ville d'El-Fasher

Au moins 57 personnes ont été tuées lors d'attaques menées par les Forces de soutien rapide (FSR) dans la ville d'El-Fasher au Darfour, dans l'ouest du Soudan, ont rapporté jeudi des médias, citant une source médicale.

Les combats entre l'armée sou-

danaise et les FSR, ainsi que les bombardements des paramilitaires ont eu lieu mercredi.

Dimanche, les FSR qui contrôlent presque totalement le Darfour, ont annoncé avoir pris le camp de Zamzam, proche d'El-Fasher, où vivaient plus de 500.000 déplacés

frappés par la famine, selon l'ONU.

Le conflit qui a éclaté le 15 avril 2023 entre l'armée soudanaise et les FSR, a entraîné la mort de dizaines de milliers de personnes, déraciné 13 millions d'autres et plongé dans la famine une partie de ce pays d'Afrique de l'Est.

SOUDAN DU SUD

L'ONU appelle à agir pour empêcher un "cauchemar humanitaire"

Les Nations Unies ont appelé mercredi la communauté internationale à agir pour empêcher un "cauchemar humanitaire" au Soudan du Sud, où la "spirale" des violences plonge déjà le pays dans "l'une des pires situations humanitaires depuis son indépendance en 2011".

Ces dernières semaines, "il y a eu une nette détérioration de la situation politique et sécuritaire qui menace de défaire les gains vers la paix engrangés ces dernières années", a déclaré le chef de la mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss) Nicholas Haysom devant le Conseil de sécurité, soulignant une nouvelle fois le risque "d'une rechute dans un conflit généralisé". "Dans le contexte de cette spirale déplorable, nous recevons des informations concernant une nouvelle mobilisation", à la fois des forces armées sud-soudanaises et de l'Armée blanche, un groupe armé accusé de collaborer avec le premier vice-président Riek Machar, arrêté en mars, a ajouté M.

Haysom, évoquant l'enrôlement forcé d'enfants des deux côtés. Le Soudan du Sud connaît des affrontements dans plusieurs régions, et l'arrestation en mars de Riek Machar par des forces loyales au président Salva Kiir a marqué une escalade de la violence. En raison de cette escalade de la violence, mais également

"des retombées de la guerre au Soudan voisin, de l'affondrement économique, de la météo extrême et d'une baisse nette de l'aide internationale", le Soudan du Sud fait face à "l'une des pires perspectives humanitaires depuis l'indépendance", a-t-il alerté.

Environ 9,3 millions de personnes, soit trois quarts de la population, ont besoin d'aide humanitaire et 7,7 millions souffrent d'insécurité alimentaire grave.

Sans oublier la pire épidémie de choléra depuis la naissance du pays, avec près de 50.000 cas, et quelque 900 morts.

Quelque 130.000 personnes ont également été déplacées par les dernières violences, dont plusieurs milliers ont traversé vers l'Ethiopie, a indiqué Edem Wosornu, du bureau des Affaires humanitaires des Nations unies (Ocha).

"Si la crise politique n'est pas évitée, le cauchemar humanitaire va devenir une réalité très rapidement", a-t-elle mis en garde.

Elle a souligné que "dans cette perspective très inquiétante, il faut saisir l'opportunité d'éviter un cauchemar humanitaire, avec une rechute dans un conflit généralisé", précisant que cela requiert des actions urgentes, concertées et décisives sur de nombreux fronts par les acteurs nationaux et internationaux".

CONFLIT EN RD CONGO

Arrivée à Kinshasa du médiateur de l'UA

Le nouveau médiateur de l'Union africaine (UA) dans le conflit en République démocratique du Congo, le président togolais Faure Essozimna Gnassingbé, est arrivé dans la capitale congolaise Kinshasa mercredi dans l'après-midi, ont rapporté jeudi des médias locaux.

Le lendemain de l'annonce de sa désignation en tant que médiateur,

le président Gnassingbé va devoir rencontrer son homologue congolais Félix Tshisekedi pour une première discussion autour de la question. Quelques heures plus tôt, le président togolais était à Luanda, pour une réunion avec le président en exercice de l'UA, le chef d'Etat de l'Angola, Joao Lourenço.

La question de "paix et sécurité en RDC" a été évoquée, précise le

site Actualités.cd. Faure Gnassingbé succède au poste de médiateur au président angolais qui occupait cette fonction depuis 2022, rappelle le même média.

Les contours du mandat du nouveau médiateur n'ont pas encore été précisés par l'Union africaine, alors que les efforts diplomatiques précédents sont restés sans avancée significative, précise enfin le site.

ARMÉE SAHRAOUIE

Nouvelles attaques contre des positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Haouza

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Haouza, "leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", a indiqué jeudi un communiqué militaire de la Direction centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie.

Des unités avancées de l'Armée sahraouie ont ciblé, mercredi, par un bombardement des bases des forces d'occupation marocaines dans la région de Rous Driet dans le secteur de Haouza, a précisé le communiqué militaire rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les positions et retranchements des forces d'occupation marocaines, qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles, conclut le communiqué.

SÉNÉGAL

Un militaire blessé et un autre porté disparu après une attaque menée par un groupe armé

Un militaire a été blessé et un autre est porté disparu depuis mercredi lorsqu'un détachement de l'armée sénégalaise a été attaqué par un groupe armé lors d'une opération en Casamance, dans le sud du pays, a affirmé jeudi l'armée dans un communiqué.

Selon plusieurs médias locaux, des hommes armés non identifiés ont attaqué dans la nuit de lundi à mardi plusieurs boutiques dans le village de Djinaki, emportant avec eux une importante somme d'argent et plusieurs téléphones portables.

"Suite aux actions commises dans la localité de Djinaki par des individus armés, dans la nuit du 13 avril 2025", un détachement de l'armée a "lancé une vaste opération dans le secteur pour traquer les assaillants", indique la Direction des relations publiques des armées (Dirpa) dans un communiqué.

"Au cours des actions de ratissage, un détachement militaire a été pris à partie par un groupe armé, dans le secteur de Mongone" mercredi, poursuit le communiqué. Selon la Dirpa, un militaire a été blessé dans cet "accrochage" et un autre est "porté disparu" depuis.

"Tous les moyens nécessaires sont mis en oeuvre pour retrouver le militaire disparu", ajoute le communiqué. "Les opérations se poursuivent dans la zone en vue de sécuriser les populations et leurs biens".

SOMALIE

12 terroristes shebab éliminés

Les forces somaliennes ont bombardé mercredi soir une zone attaquée par les terroristes du groupe shebab et éliminé 12 d'entre eux, a annoncé jeudi le gouvernement somalien. "L'armée nationale somalienne a mené une frappe aérienne ciblée à Adan Yabaal", avec le soutien du commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), a déclaré le ministère somalien de l'Information.

La ville d'Adan Yabaal, où se trouve un centre militaire du gouvernement somalien, avait été capturée par les shebab mercredi, selon un responsable de l'armée et des habitants. Le bombardement aérien effectué dans la nuit de mercredi à jeudi a tué 12 terroristes shebab et "aucune victime civile n'est à déplorer", a assuré le gouvernement somalien dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

"Les opérations se poursuivent pour assurer une sécurité durable", a-t-il ajouté. Selon plusieurs sources, des hauts gradés somaliens commandaient depuis le district attaqué mercredi la guerre contre les shebab dans les régions du Moyenne-Shabelle et de Hiiraan (centre), autour de la capitale Mogadiscio.

APS

PALESTINE

Une association française dénonce la violation "permanente et institutionnalisée" du droit international par l'entité sioniste

L'Association France-Palestine Solidarité (AFPS) a dénoncé, jeudi, la violation "permanente et institutionnalisée" du droit international par l'entité sioniste, réaffirmant son soutien à la lutte du peuple palestinien pour le respect de ses droits.



"En ce 17 avril, journée internationale de solidarité avec les prisonniers palestiniens, l'AFPS dénonce la violation permanente et institutionnalisée du droit international (par l'entité sioniste) et apporte tout son soutien à la lutte du peuple palestinien pour le respect de ses droits", a-t-elle indiqué dans un communiqué. Rappelant que la population de Ghaza "subit un génocide" depuis plus de 18 mois, l'association a soutenu que "la situation est encore pire" avec la rupture par l'entité sioniste de la trêve. "La volonté (de l'entité sioniste) de se débarrasser de la population palestinienne de Ghaza est flagrante", a-t-elle affirmé,

faisant remarquer qu'en Cisjordanie occupée, "le nettoyage ethnique s'accélère" avec les attaques de l'armée d'occupation, la destruction de camps de réfugiés, le déplacement forcé de plus de 40 000 personnes, la démolition de maisons et la violence des colons. L'AFPS a déploré, à ce titre, la politique sioniste "d'arrestations massives et d'emprisonnement de la population palestinienne".

"Il s'agit bien d'un outil de répression, de harcèlement, de maintien dans l'insécurité permanente", a-t-elle soutenu, expliquant que ce système est utilisé par l'entité sioniste pour "brisier le peuple palestinien, pour le déshu-

maniser et poursuivre la colonisation, le nettoyage ethnique en Cisjordanie occupée et le génocide en cours à Ghaza". Plus de 16 400 arrestations ont été opérées depuis le 7 octobre 2023, dont plus de 1 300 enfants et 510 femmes, a-t-elle ajouté, précisant qu'"au 10 avril, 9 900 Palestiniens dont 400 enfants sont détenus dans les prisons (sionistes)". Selon cette association de solidarité avec le peuple palestinien, "3 498 Palestiniens (dont 100 enfants) sont en détention administrative, renouvelable sans limite, qui permet d'emprisonner un homme, une femme, un enfant sans procès, sans qu'aucune charge, aucune preuve ne soit

communiquée à l'avocat". Depuis le 7 octobre 2023, 63 prisonniers sont morts en prison, parmi lesquels 40 venaient de Ghaza, a-t-elle indiqué.

"Ils sont morts suite à des tortures, des attaques des gardiens, l'absence de nourriture correcte et suffisante, d'hygiène et de soins médicaux, ou suite à des blessures subies lors des arrestations", a-t-elle avancé, citant le cas de Walid Ahmed, 17 ans, tombé en martyr le 24 mars dans une prison de l'entité sioniste des suites de "la privation de nourriture et d'eau ainsi que de l'absence de soins appropriés après avoir contracté la gale et des infections respiratoires en raison de conditions de détentions inhumaines et de l'absence d'hygiène".

Pour cette association, ces conditions d'arrestation, d'interrogatoire, de détention et les punitions collectives sont "des violations flagrantes du droit international humanitaire (droit de la guerre), y compris des Conventions (signées par l'entité sioniste)". "Le peuple palestinien reste debout, témoigne, résiste, nous restons à ses côtés", s'est engagée l'AFPS.

L'UNRWA dénonce l'interdiction par l'entité sioniste des médias internationaux à Ghaza

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a dénoncé l'interdiction par les autorités de l'occupation sioniste des médias internationaux dans la bande de Ghaza, depuis le début de l'agression génocidaire en octobre 2023.

"Depuis le début de la guerre il y a un an et demi, les autorités (sionistes) interdisent l'entrée des médias internationaux à Ghaza pour couvrir les événements de manière indépendante", a écrit M. Lazzarini dans un message publié jeudi sur les réseaux sociaux..

"Cela alimente la propagande, la

désinformation et la propagation de la déshumanisation", a-t-il prévenu. Le patron de l'UNRWA a en outre souligné que "les journalistes palestiniens continuent de faire un travail héroïque, au prix d'un lourd tribut. 170 journalistes ont été tués à ce jour".

Et de poursuivre: "Pendant ce temps, des récits crédibles et des témoignages d'organisations humanitaires sont discrédités et remis en question".

Lazzarini a tenu à préciser dans ce contexte que "la libre circulation de l'information et l'indépendance des reportages sont essentielles pour établir les faits et garantir la responsabilité en temps de conflit.

Ghaza ne doit pas faire exception" "Il est grand temps d'autoriser les médias internationaux à Ghaza", a-t-il conclu dans son message.

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les bombardements aériens de l'entité sioniste ont fait 1.652 martyrs et 4.391 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne s'élève jusqu'à, à 51.025 martyrs et 116.432 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

LIBAN

Un martyr dans une nouvelle frappe de l'armée sioniste dans le sud du pays

Un Libanais est tombé en martyr vendredi dans un nouveau raid de l'armée sioniste visant un véhicule près de la ville côtière de Saïda, dans le sud du pays, a indiqué le ministère li-

banais de la Santé. "Le raid mené par l'ennemi (sioniste) contre une voiture sur la route Saïda-Ghaziyeh a fait un martyr", a indiqué le ministère de la Santé. Enclenchée le 8 octobre

2023, l'agression sioniste contre le Liban a fait plus de 4.000 martyrs et environ 17.000 blessés, en majorité des enfants et des femmes. Un fragile cessez-le-feu était entré en vi-

gueur le 27 novembre, mettant fin à des mois d'agression des forces d'occupation sionistes. En vertu de l'accord de cessez-le-feu, l'entité sioniste était censée se retirer complète-

ment du sud du Liban le 26 janvier, mais le délai a été prolongé jusqu'au 26 février. L'armée sioniste occupe toujours cinq positions dans le sud du Liban.

Un Libanais tombe en martyr dans une agression sioniste contre le sud du pays

Un Libanais est tombé en martyr jeudi dans un raid de l'armée sioniste mené dans le sud du Liban, a indiqué le ministère libanais de la Santé, "Un raid

mené par l'ennemi (sioniste) sur la localité d'Aitaroun a fait un mort", a indiqué le ministère de la Santé, au lendemain de frappes sionistes ayant fait deux martyrs

dans le sud du Liban. Un fragile cessez-le-feu est en vigueur au Liban depuis novembre 2024, après plusieurs mois d'agressions sionistes barbares.

Mais les autorités libanaises ont signalé plus de 1100 violations de la trêve par l'armée sioniste, et la mort en martyrs d'une centaine de personnes.

Agression sioniste : la famine est imminente à Ghaza après 45 jours de blocus total (observatoire)

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme a mis en garde contre une famine imminente dans la bande de Ghaza, compte tenu du blocus illégal et complet imposé par l'entité sioniste à l'enclave palestinienne depuis 45 jours, empêchant l'entrée de l'aide humanitaire et des biens essentiels à ce territoire, ravagé par 18 mois d'agression sioniste génocidaire.

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme a déclaré que ses équipes travaillant à Ghaza "ont commencé à observer des indicateurs dangereux qui avertissent que la population entre dans un état d'insécurité alimentaire grave, au bord de la famine". Le blocus sioniste "a provoqué une pénurie grave et persistante de denrées alimentaires de base nécessaires à la survie, notamment de céréales, de protéines et de graisses.

En outre, les infrastructures agricoles et alimentaires restantes ont été perturbées et détruites par les bombardements et l'occupation. De plus, la population a été contrainte de vendre certains de ses biens de base pour se procurer de la nourriture, ce qui indique le début d'un effondrement de ses mécanismes d'adaptation", relève l'Observatoire. Il a déclaré que "les familles de Ghaza ont été obligées de réduire leurs repas quotidiens au minimum, ce qui a entraîné une perte de poids importante chez les habitants, dont la plupart dépendent désormais presque entièrement des quelques aliments en conserve disponibles, en l'absence d'aliments frais et nutritifs".

De plus, l'Observatoire des droits de l'Homme a noté que les forces d'occupation "ont délibérément ciblé plus de 37 centres de distribution d'aide et 28 banques alimentaires, dans le cadre d'une politique systématique visant à affamer les civils et à exacerber leurs souffrances". Il a souligné que la famine provoquée par l'occupant sioniste à Ghaza "constitue l'une des formes les plus brutales de génocide et une violation de la dignité humaine. Elle prive non seulement les civils de nourriture, mais vise également à éliminer leur capacité de survie en détruisant les moyens de subsistance, en empêchant l'entrée de l'aide humanitaire, en ciblant les sources de production et en perturbant les chaînes d'approvisionnement".

Et d'alerter dans ce sens, que les effets les plus dévastateurs de cette politique touchent les femmes et les enfants, qui constituent plus des deux tiers de la population de Ghaza. Face à cette situation, l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme a déclaré que la communauté internationale "porte la responsabilité directe de l'aggravation de la famine dans la bande de Ghaza, qui résulte de l'utilisation (par l'entité sioniste) de la famine comme moyen systématique de commettre un génocide contre les Palestiniens dans le but de les éliminer en tant que groupe".

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme a souligné ainsi la nécessité de tenir l'entité sioniste "responsable de son utilisation de la famine comme arme contre les civils, car cela constitue un crime de guerre au regard du droit international humanitaire et une grave violation de ses obligations en tant que puissance occupante".

CENTRE CULTUREL DE LA GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

Colloque national sur "le rôle de la jeunesse algérienne dans le renforcement de l'intégration africaine"

L'Organisation internationale pour la jeunesse et l'enfance organise ce jour un colloque national intitulé : « Le rôle de la jeunesse algérienne dans le renforcement de l'intégration africaine », à la salle des conférences du centre culturel de la Grande Mosquée d'Alger.



Photo: Received

Placée sous le slogan « La force du changement pour un continent prospère », cette première édition vise à promouvoir le dialogue constructif et l'échange d'expériences entre jeunes leaders. L'événement prévoit plusieurs sessions et conférences animées par un panel d'experts, de chercheurs et d'universitaires, dont Belhadj Tahar

Khaled, Akram Zaidi, et Harchaoui Mouhieddine. Parmi les thèmes abordés : La jeunesse africaine face aux défis et opportunités pour construire l'avenir du continent, L'innovation et l'entrepreneuriat comme levier de l'intégration économique, Le rôle des comités spécialisés de l'Union africaine dans l'intégration régionale, et les

mécanismes de négociation et de prise de décision au sein de l'Union africaine.

En marge des travaux, le programme comprend également des ateliers pratiques animés par des experts, notamment, un atelier sur la pensée stratégique à travers la conception d'un projet jeunesse africain commun, et un

atelier sur la création de campagnes médiatiques en faveur de la solidarité africaine.

Cet événement ambitionne de mettre la jeunesse au cœur du projet d'unité africaine, en la dotant des outils nécessaires pour devenir un acteur clé du changement continental.

DK NEWS

AMBiance SCIENTIFIQUE ET PATRIMONIALE À TAMANRASSET

Ouverture du Salon national du livre

Le ministère de la Culture et des Arts, à travers l'Entreprise nationale des arts graphiques, organise à Tamanrasset les activités du Salon national du livre, sous le thème : « Tamanrasset, berceau de l'écriture et du livre ».

L'événement se déroule du 17 au 24 avril 2025, sur la place du 1er Novembre, adjacente à la Maison de la Culture, en célébration du Mois du Patrimoine et de la Journée du Savoir.

Placé sous le haut patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zohir Ballalou, et du wali de Taman-

rasset, Mohamed Bouzid Bouderaa, ce rendez-vous culturel connaît la participation de 91 exposants représentant des maisons d'édition et institutions actives dans le domaine du livre et de la lecture, venus de diverses wilayas du pays.

Le salon compte 77 stands accueillant plus de 21 000 titres, couvrant tous les domaines du savoir humain.

Un programme culturel et artistique riche et varié accompagne l'événement, mettant en valeur la dimension civilisationnelle et culturelle de Tamanrasset, avec la participation d'une élite d'écrivains,

penseurs et créateurs venus de plusieurs régions du pays. Plus de 37 activités sont prévues, incluant des conférences, soirées poétiques, hommages, séances de dédicace, ainsi que des représentations théâtrales et musicales.

Un espace dédié à l'enfant est également prévu dans le cadre de cette manifestation, avec des ateliers éducatifs et culturels visant à renforcer le lien entre les jeunes générations et la lecture, sous la supervision d'une équipe spécialisée d'animateurs pédagogiques.

H.A.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU SAVOIR

"La personnalité réformiste et l'industrie du cinéma en Algérie" thème d'une rencontre à Alger

Une rencontre intitulée "La personnalité réformiste et l'industrie du cinéma en Algérie", a été animée, mercredi à Alger, par une pléiade d'académiciens et d'universitaires, à l'occasion de la célébration de la Journée du savoir.

Accueillie au Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), cette rencontre a été animée par les docteurs, Abdennour Aït Baaziz de l'université Blida 2, Lyès Boukhemoucha, directeur de l'Institut national supérieur du Cinéma de Koléa (INSC) et Mohamed Boukerras, directeur de l'Institut supérieur des métiers des Arts du spectacle (ISMAS), en présence de

cinéastes et responsables d'entreprises audiovisuelles, ainsi que d'étudiants de l'Insc et l'Ismas.

En avant goût aux interventions prévues lors de cette rencontre, la projection d'un court document filmé, réalisé par le CNCA, a mis en valeur quelques grandes figures historiques réformistes, l'instar de Abdelhamid Ben Badis, Mohamed El Bachir El Ibrahimi, Larbi Tebessi et Malek Bennabi entre autres, faisant ainsi remarquer qu'il est grand temps que le cinéma, "se penche sur leur œuvre et leurs profils militants et singuliers".

Évoqué dans le film, le travail intellectuel et social

de ces savants érudits, a présidé à la préparation du peuple algérien à faire face au colonialisme français, par la formation des jeunes générations, en leur permettant l'accès à la connaissance et au savoir et la sensibilisation autour des référents de l'identité, l'Islam et la Patrie.

Les interventions se sont essentiellement focalisées sur des thématiques qui ont abordé, les critères constituant une grande figure réformiste ayant marqué l'histoire et l'importance du cinéma, comme support archivistique et conservateur d'un mémoire, ainsi que dans la diffusion de son œuvre,

pour que les jeunes générations s'en imprègnent, évoquant pour exemple, le parcours du Cheikh Fodil El Ouattilani.

Le cinéma et la pensée réformiste en Algérie, entre la pluralité des modèles à mettre en valeur et l'urgence dictée par l'actualité, ainsi que l'expérience cinématographique algérienne dans la production des longs métrages de fiction autour des personnalités réformistes, ont constitué d'autres thématiques abordées lors de cette rencontre qui s'est achevée avec la lecture d'une dizaine de recommandations et un débat de qualité.

APS

OPÉRA D'ALGER

Ouverture du 14^e Festival international de musique symphonique

Le 14^e Festival culturel international de musique symphonique qui accueille le Venezuela en invité d'honneur, s'est ouvert jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, lors d'une cérémonie officielle en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.

En présence également de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, de la Délégation nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi et de représentants de hautes institutions de l'Etat et du corps diplomatique accrédité en Algérie, le spectacle d'ouverture a été animé par les orchestres symphoniques de l'Opéra d'Alger et de l'Orchestre de Chambre "Simon Bolivar" du Venezuela, sous la direction, en alternance, des maestros Zahia Ziouani, Lotfi Saïdi (Algérie) et Enlouis Montes Olivar (Venezuela).

Dans son allocution, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé que ce festival dédié à la musique symphonique est un "événement culturel majeur" qui a permis à l'Algérie de "s'affirmer sur la scène musicale internationale" en lui donnant "une place à la hauteur de sa grande" dans les grands événements musicaux.

M. Ballalou a relevé que les événements, locaux et internationaux, dédiés à la musique, "s'inscrivent dans l'engagement constant de l'Etat à encourager les talents et la créativité artistique, à échanger des expériences et à promouvoir le principe d'ouverture aux cultures du monde", conformément à la volonté de l'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune.

Dans ce sens, le ministre a réitéré son "engagement de continuer à travailler pour atteindre les degrés d'excellence qui conviennent à notre pays", en partant des fondements de base dans le but de former de nouvelles générations de musiciens, rappelant, à ce propos, la création récente de "19 écoles d'enseignement musical pour les enfants et les jeunes" au niveau de différentes maisons de la culture du pays.

Pour sa part, le commissaire du Festival Abdekader Bouazzara, également directeur général de l'Opéra d'Alger, a estimé que ce rendez-vous annuel constitue "nouvelle opportunité" pour les amateurs de la musique symphonique de découvrir et apprécier les performances "exceptionnelles" des artistes et musiciens des différents ensembles et orchestres de diverses nationalités.

Les étudiants des différents instituts de musique, a-t-il mentionné, auront également l'occasion de prendre part à des ateliers de formation et master-class, encadrés par d'illustres musiciens et académiciens de diverses nationalités.

Sous la direction de Zahia Ziouani et Lotfi Saïdi, les orchestres algérien et vénézuélien, ont rendu en ouverture de la soirée "Guillaume Tell" et "La Pie voleuse", pièces du célèbre compositeur italien Gioachino Rossini (1792-1868).

En hommage au combat héroïque du peuple palestinien contre l'occupant sioniste, la chanteuse Nada Rihane, a interprété "Zahraou El Madayne" (autre nom donné à El Qods), de la chanteuse libanaise Fairouz.

Brillamment rendue par Nada Rihane, cette chanson, l'une des plus célèbres du monde arabe dédiée à El Qods occupé, aura été un des moments les plus poignants de la soirée. Outre l'Algérie, pays hôte représenté par l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, des ensembles venant de 17 pays notamment du Danemark, du Japon, du Mexique, d'Allemagne, d'Autriche, de France, d'Italie et d'Afrique du Sud, de Tunisie, d'Egypte et de la Syrie, animeront, jusqu'au 23 avril, le 14^e Festival international de la musique symphonique.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:10



*The Voice, la plus belle voix
Saison 14*



Florent Pagny, Vianney, Patricia Kaas et Zaz coachent les candidats de tous âges, venant de tous les horizons et d'univers artistiques variés. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller. Pour ce numéro, les fameuses Battles font leur retour dans le célèbre télé-crochet dans une formule revisitée. Deux talents issus de la même équipe se confrontent en duo sur un morceau décidé par leur coach. Au terme de leur présentation, ce dernier aura la lourde tâche d'écarter un concurrent tandis que l'autre accédera aux demi-finales.

20:10

*100 % logique :
la réponse est sous vos yeux*



100 candidats s'affrontent autour d'un quiz de logique et d'observation afin de tenter d'aller le plus loin possible dans le jeu et décrocher la cagnotte pouvant grimper jusqu'à 100 000 €. Ils doivent répondre à une série de questions : de la plus facile (celle à laquelle 95 % des Français peuvent répondre) à la plus difficile (celle à laquelle seulement 1 % de la population est capable de répondre). Pour ce nouveau numéro, trois personnalités vont se prêter au jeu de la logique et soutenir les candidats : Bruno Solo, Gwen- dal Marimoutou et Christelle Chollet.

20:10

Meurtres en dentelles



Caudry, bourgade du Cambrésis, est l'épicentre méconnu de la dentelle française depuis 150 ans. La communauté locale, entièrement organisée autour de ce savoir-faire, se trouve ébranlée par l'homicide de Marie Balleste, talentueuse descendante d'une lignée prestigieuse, découverte sans vie dans son atelier. Le capitaine de gendarmerie Antoine Duprat et la lieutenant Esther Collet arrivent sur la scène de crime pour constater la présence inattendue de Lola, fille d'Antoine, venue de la SR de Marseille. Malgré leurs différends, ils s'unissent pour élucider les zones d'ombre entourant le meurtre.

CANAL+ 20:06

*Rugby : Top 14
Saison 2024*

Toulon / Clermont-Auvergne



M6 20:10

*NCIS
Saison 22*



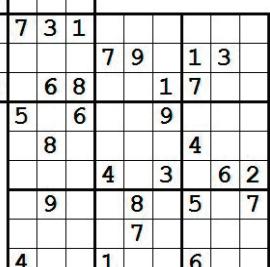
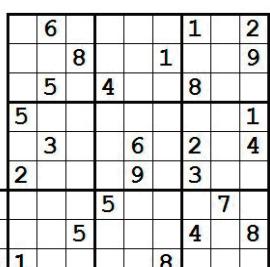
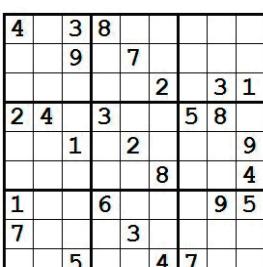
Nick Torres est photographié en compagnie d'une femme dans une chambre d'hôtel. Le mari de cette dernière, qui a engagé le détective à l'origine du cliché, est retrouvé mort. Il semble s'être suicidé. Le NCIS découvre qu'Amber, l'épouse de la victime, était en réalité l'informateur de Torres. En effet, son mari, chercheur pour la Marine, avait l'intention de vendre des informations secrètes. Parallèlement, Palmer et McGee endossent les rôles d'arbitres de football pour des jeunes et font face à des parents en colère.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2610

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

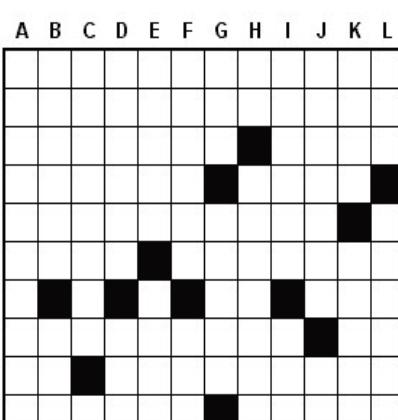


«Etre seul, c'est s'entraîner à la mort»

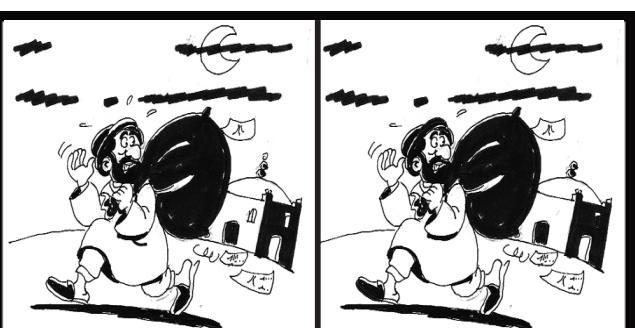
Louis-Ferdinand Céline

Mots croisés n°2610

- Horizontalement :
- Suppression des marques distinctives
 - Idiotisme venu des Etats-Unis
 - Découvrir - Mesure de temps
 - Fanfaronner - Bulles aromatiques
 - Personnage important que l'on ne voit jamais
 - Vallées envahies - Placera verticalement
 - Un ton sous mi - Support de soc
 - Blanchira - Vache par amour divin
 - Bouquiné - Entreront en action
 - Proscrire - Sage
- Verticalement :
- Chanson de gondolier
 - Pris contact avec l'eau - Les autres
 - Voisin des tibétains
 - Scènes de l'aficionado - Terrain
 - Elles n'ont plus cours à Rome - Parfois clope
 - Point de chute du premier aviateur - Mangeur de buffet
 - Petit singe à queue prenante - Divaguer
 - Elément de lustre - Elles doivent être plus têtues que leurs sujets
 - Emploi du temps - Unité agraire
 - Détachées du contexte - Père de ragots
 - Non mentionné - Lombes
 - Arrivés parmi nous - Protection si elle est anglaise



Zemreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1310

Solution

MUDOKI N.° 2610

Mots Croisés N°2610

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	B	A	N	A	L	I	S	A	T	I	O	N
2	A	M	E	R	I	C	A	N	I	S	M	E
3	R	E	P	E	R	A	I		M	O	I	S
4	C	R	A	N	E	R		A	I	L	S	
5	A	R	L	E	S	E	I	N	N	E		C
6	R	I	A	S	E	R	I	G	E	R	A	
7	O		I	P		P	R	E		S	E	P
8	L	E	S	S	I	V	E	R	A		I	O
9	L	U		O	P	E	R	E	R	O	N	T
10	E	X	I	L	E	R		S	E	N	S	E

Grille géante n°1310

JEUX MÉDITERRANÉENS-TARENTE 2026 Organisation d'un séminaire international pour mettre en lumière les préparatifs

Le comité d'organisation de la 20e édition des Jeux Méditerranéens, prévue à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre 2026, organise, en collaboration avec l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN) et l'agence italienne ANSA, un séminaire international, jeudi, au centre médiatique Villaggio Italia à Tarente.

Placé sous le thème "Jeux Méditerranéens Tarente 2026: Héritage sportif, durabilité et dialogue des cultures", cet événement réunira des agences de presse des pays méditerranéens, dont l'agence Algérie Presse Service (APS).

Au programme du séminaire figurent plusieurs interventions, notamment celle du président du comité d'organisation des Jeux de Tarente 2026, Massimo Ferraris, ainsi qu'une présentation introductory sur cette 20e édition par Carlo Molfetta, directeur général du comité, et Stavros Bello, président du comité consultatif.

Evoquant le lien étroit entre les différentes éditions des Jeux, le journaliste de l'APS, Belkacem Dridi, interviendra sur l'héritage des 19e Jeux Méditerranéens d'Oran 2022, qui avaient rassemblé les athlètes de 26 pays des rives européennes, africaines et asiatiques de la Méditerranée, qui se sont affrontés dans 24 disciplines.



Le séminaire comprendra également une intervention de Francesco Fischetti, professeur à l'Université de Bari, intitulée "Les Jeux Méditerranéens : un levier de bien-être et de mode de vie sain pour un avenir durable", mettant en avant le rôle du sport dans le rapprochement des jeunes et des athlètes de la région, ainsi que son importance comme outil de développement durable. Lors de son Assemblée générale tenue à Pa-

bras (Grèce) le 24 août 2019, le Comité International des Jeux Méditerranéens (CJIM) a attribué à Tarente l'organisation de cette 20e édition, comprenant des compétitions dans diverses disciplines (Water-polo, nata-

tion, natation avec palmes, tir (à l'arc et à la carabine), athlétisme, badminton, basket 3x3, boccia, boxe, canoë-kayak, cyclisme, équitation, escrime, football, gymnastique, handball, judo, karaté, aviron, voile, ski nautique, tennis de table, taekwondo, tennis, triathlon, volley-ball, lutte et haltérophilie). Initialement prévus du 12 au 21 juin 2026, les Jeux ont été reportés en raison de leur chevauchement avec la Coupe du Monde de football (11 juillet - 19 juillet 2026, Canada/Etats-Unis/Mexique).

Il est à rappeler que l'Italie abrite pour la 4e fois les Jeux Méditerranéens, après Naples (1963), Bari (1997) et Pescara (2009). Les Jeux Méditerranéens ont été créés en 1951 à Alexandrie (Egypte) en hommage à Mohamed Taher Becha, pionnier de l'événement. Depuis, ils se tiennent tous les quatre ans. L'Algérie a été hôte de l'événement à deux reprises: en 1975 (7e édition) et en 2022 (19e édition).

NATATION / DOPAGE

Le Tunisien Ahmed Hafnaoui écope 21 mois de suspension

Le nageur tunisien Ahmed Hafnaoui, champion olympique du 400 m aux JO-2020 à Tokyo, a écopé d'une suspension de 21 mois pour trois manquements à ses obligations en matière de localisation antidopage, a indiqué l'Unité d'intégrité des sports aquatiques. "Hafnaoui a admis avoir commis trois manquements à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation au cours d'une période de douze mois, enfreignant ainsi l'article 2.4 des Règles antidopage de la Fédération internationale des sports aquatiques (World Aquatics) et a accepté une sanction de 21 mois", a écrit l'instance lundi sur son site internet. Dans le cadre de la lutte contre le dopage, les sportifs doivent renseigner dans un logiciel leur localisation afin de pouvoir être l'objet de contrôles inopinés. La suspension a pris effet le 11 avril 2024 et tous ses résultats depuis cette date ont été annulés. La sanction prendra fin le 10 janvier 2026. Champion olympique du 400 m nage libre aux JO de Tokyo en 2021, Hafnaoui avait déclaré forfait pour ceux de Paris l'été dernier. Il a également remporté les titres mondiaux du 800 et 1500 m en 2023 à Fukuoka (Japon).

ALPINISME

Nessim Hachaichi, premier alpiniste algérien à la conquête de l'Everest

L'alpiniste algérien, Nessim Hachaichi, a entrepris le 12 avril dernier une expédition d'un mois et demi qui le mènera vers le sommet de l'Everest, relevant ainsi un défi périlleux visant à planter fièrement l'emblème national sur le plus haut sommet du monde. Son ascension prévue de l'Everest (8850 M) symbolise non seulement sa détermination et son courage, mais aussi son désir de représenter l'excellence et la fierté de l'Algérie à l'échelle mondiale.

Pour Nessim Hachaichi, hisser le drapeau algérien au sommet de l'Everest est un symbole d'espoir et d'ambition. Dans le cadre de cette escalade, l'alpiniste passionné a amorcé un voyage jalonné d'étapes significatives. Du camp de base à 5300 mètres d'altitude jusqu'à l'as-

cension finale vers le sommet à 8850 mètres, chaque phase de cette expédition incarne un dévouement inébranlable envers son pays et un amour profond pour l'Algérie.

En mai 2024, cet athlète de 36 ans a réalisé l'exploit historique de devenir le premier Algérien à conquérir le Lhotse, le quatrième plus haut sommet du monde, situé juste en dessous de l'Everest. Cette prouesse a symbolisé son engagement indéfectible à hisser les couleurs nationales vers les sommets les plus prestigieux de la planète, exprimant ainsi son désir ardent de mettre son pays sur les plus hautes cimes du monde. La préparation minutieuse pour cette expédition comprend un entraînement technique, physique et matériel rigoureux, combinant escalade, trekking en montagne,

endurance, cardio et résistance. Depuis une décennie, Nessim Hachaichi a parcouru les plus hauts sommets d'Algérie, affrontant avec succès des défis tels que l'ascension du Mont Tahat (3000 M), point culminant du pays.

Son amour pour les sommets l'a conduit à gravir des montagnes emblématiques à travers le monde, du Kilimandjaro en Tanzanie au Mera Peak au Népal, en passant par des sommets techniques comme le Kang Yatze en Inde et le Lhotse, juste en dessous de l'Everest.

Son parcours exceptionnel et sa détermination à réaliser ses aspirations les plus élevées inspirent les jeunes à croire en leurs rêves et à poursuivre avec courage et résolution leurs objectifs les plus ambitieux.

YOUN EL ILM

Un semi-marathon réunit des sportifs algériens et tunisiens à Souk Ahras



L'Institut des sciences agro-nomiques et vétérinaires de Taoura (Souk Ahras) a abrité, mercredi un semi-marathon international algéro-tunisien dans

sportives à l'université Mohamed Cherif Messaïda.

"Outre son aspect sportif, cette initiative vise à renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les étudiants des deux pays, a-t-elle déclaré à l'APS, précisant que ce semi-marathon international a vu la participation de délégations d'étudiants de plusieurs universités algériennes et tunisiennes.

Des étudiants des universités algériennes du 20 août 1955 de Skikda, Mohamed Cherif Messaïda de Souk Ahras, Cheikh Larbi Tébessi de Tébessa, et Mostefa Ben Boulaid de Batna, et de l'Institut supérieur des sports

et de l'éducation physique de Jendouba (Tunisie) ont participé à ce semi-marathon, a encore indiqué la même source, soulignant que cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, comporte "un programme diversifié ne se limitant pas au seul aspect sportif, mais comprenant également plusieurs concours culturels et scientifiques ainsi que des expositions et des représentations théâtrales.

Cette manifestation reflète l'esprit de fraternité et de coopération entre les deux pays, et l'importance du sport dans la consolidation des valeurs humaines et la promotion du rap-

rochement culturel entre les peuples algérien et tunisien", a également ajouté la sous-directrice des activités scientifiques, culturelles et sportives.

Approchée par l'APS, l'étudiante tunisienne Ikram Deri, représentant l'Institut supérieur des sports et de l'éducation physique de Jendouba, a fait part de son "grand plaisir" de participer à cet événement, louant l'accueil chaleureux et la bonne organisation et décrivant l'événement comme "une occasion unique d'échanger des expériences avec nos frères étudiants algériens".

APS

LIGUE 1 - 23^E JOURNÉE : USMA - JSK, CE SOIR À 20H AU 5 JUILLET

Les canaris victoire pour s'approcher du leader

La formation de Djurdjura ce déplacera ce soir au stade du 5 juillet pour découdre les Rouge et Noir du Soustara pour le compte de la 23^e journée du championnat ligue une Mobilis. Un match qui représente un enjeu de taille pour les deux formations.

Par F Yanis

A l'occasion de ce rendez-vous, les Canaris affichent une grande volonté d'effacer le dernier revers subi sur le sol terrestre devant l'USB.

En effet, les camarades de Madani qui se sont décidés de ce rachetés devant les Rouge et Noir, et oublié la dernière rencontre et de s'approcher du leader afin d'assurer une place qualificative pour une compétition africaine , ne veulent pas se contenter de ce succès acquis hors de leurs bases.

Les hommes de Josef Zinnbeaur qui ont vécu un cauchemar après le match nul face aux Biskris se disent déterminés à se battre de toutes leurs forces ce samedi pour éviter de revivre le même scénario.

Les coéquipiers de Berkane sont tout simplement déterminés à se surpasser pour offrir une belle victoire à leurs fans, en témoignent les déclarations des joueurs qui ont accompagné hier matin, Zinnbeaur lors du point de presse animé au siège du club.

Hamidi, Akhrib et Lahiou, tout en reconnaissant la difficulté qui les attend face au Usmaniste elle aussi cherche les trois points de la victoire, ont tous abondé dans le même sens à savoir que les trois points de la victoire pour les deux équipes.

Un aveu qui en dit long sur la motivation qui anime les joueurs de Josef Zinnbeaur qui pourra disposer pour la première fois depuis son arrivée à la tête de la barre technique de tout son arsenal.

Ce qui lui permettra d'avoir l'embarras du choix pour composer un onze conquérant ce samedi face aux Rouge et Noir.

Toutes les conditions semblent réunies à même de permettre aux Canaris qui comptent confirmer leur bonne santé et d'aborder cette rencontre en possession de tous leurs moyens.

Les Jaune et Vert se disent plus que jamais décidés à empêcher les trois points ce samedi pour entrevoir le match prévu une semaine plus tard face au CRB sous de bons auspices.



De son côté l'USM Alger se présentera au stade du 5 juillet même à moindrie de quelques éléments clés avec la ferme intention d'emporter les trois points de la victoire.

Outre cet enjeu les coéquipiers de Benoit se montrent déterminés à gagner cette rencontre et de prendre devant

une bonne équipe de la JSK les trois points pour s'accrocher au haut du classement et espère de jouer le double cette saison surtout après leur élimination en quart de finale de la coupe de la CAF face au CSC .

Un de ses facteurs feront qu'il y a lieu de s'attendre à une partie fortement disputée entre

deux formations qui se connaissent bien et dont la rivalité sportive n'est plus à démontrer.

Les deux équipes qui font de ce match un véritable test pour la fin de ce championnat , ne lésineront certainement pas sur les efforts pour sortir vainqueur ce soir au stade du 5 juillet.

LIGUE 1 MOBILIS 23^J - USB - MCA

Défaite interdit pour le Mouloudia



défier la formation locale de l'USB.

Il vise l'exploit afin de conforter sa place en tête, mais ce ne sera pas une simple formalité. Lanterne rouge, l'USB va tout faire pour arracher les trois points pour espérer améliorer son classement.

Les regards seront également rivés vers Sétif et le match qui opposera la formation locale l'ESS au MC Oran. L'Entente, qui reste sur une victoire à l'extérieur face à l'ASO Chlef, vise un deuxième succès de rang et gravir ainsi des échelons au tableau. Sa tâche s'annonce difficile face à une formation oranaise condamnée de gagner pour s'éloigner de la zone rouge.

Le CR Belouizdad, veut profiter de jouer à domicile, à l'occasion de la réception de l'ES Mostaganem, pour gagner sur tout que le leader de déplace à Biskra pour découdre les protégés de Laymene BOughara qui sont revenus avec un match nul de Tizi ouzou face la JSK au stade Hocine Aït Ahmed lors de la 22^e journée.

Sa mission s'annonce ardue face à un prétendant pour les premiers rôles et en quête de rachat, après avoir été accroché dans son autre le week-end dernier face à l'US Biskra.

Il faut savoir que la formation de Soustara sera privée de plusieurs cadres. Alilet et Boukhanouch pour suspension ainsi que Mundeko, Merghem, Loucif et Lamara pour différentes blessures.

Le leader, le MC Alger, se déplacera à Biskra pour aller

Auréolée par la qualification pour la finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'USM El-Harrach, elle veut enchaîner un nouveau succès afin de rester toujours en course pour le titre du championnat.

Sa mission s'annonce ardue face à un prétendant pour les premiers rôles et en quête de rachat, après avoir été accroché dans son autre le week-end dernier face à l'US Biskra.

Il faut savoir que la formation de Soustara sera privée de plusieurs cadres. Alilet et Boukhanouch pour suspension ainsi que Mundeko, Merghem, Loucif et Lamara pour différentes blessures.

Le leader, le MC Alger, se déplacera à Biskra pour aller

LIGUE 2

L'ES Ben Aknoun a une victoire d'accès



L'ES Ben Aknoun conserve son avance de huit points en tête du classement de la poule Centre Ouest de la Ligue 2. L'ES Ben Aknoun a fait match nul à l'extérieur à Bechar (0-0) face à Bechar Djedid, au moment où son dauphin le RC Kouba a perdu le match contre le RCA par un but à zéro sur le même score, lors de la 27^e journée disputée vendredi la formation de Ben Aknoun

A la faveur de son match nul ramené de l'extérieur de la saison, les coéquipiers du capitaine Abderrahmane Hachoud, l'Etoile de Ben Aknoun (58 points) garde ses huit points d'avance du son poursuivant direct dans la course à l'accès en L1, le RC Kouba (58 points), alors que la JS El Biar (43 points) occupe le troisième rang du classement. Dans cette dernière ligne droite du championnat, l'ES Ben Aknoun est bien partie pour décrocher le seul billet qui donne accès à la Ligue 1 professionnelle la saison prochaine.

De son côté, le MC Saïda (11e, 32 pts) est toujours menacé par le spectre de la relégation à quatre journées de l'épilogue de la saison. Cette 2^e journée marquée par plusieurs duels décisifs dans la lutte pour le maintien, a vu le GS Mascara (29 pts) décrocher une précieuse victoire devant l'ESM Koléa (1-0), lui permettant de rejoindre le SKAF Khemis Miliana, battu

sur le même par le CR Témouchent (8e, 35 pts), à la 13^e place du classement. Pour sa part, le MCB Oued Sly (15e, 24 pts) s'est contenté du match nul (1-1) lors de la réception de l'US Bechar (10e, 34 pts).

L'US Ben Aknoun a fait un grand pas vers une accession historique en Ligue 1 de football en parvenant à s'emparer seul, des commandes du groupe Centre-Ouest de la Ligue deux de football, après à son match nul de Bechar (0-0), du Sud-Ouest du pays de prendre une avance de 8 points sur leur principal concurrent dans la course à la montée, ne signifie toutefois pas que l'US Benaknoun a déjà assuré sa place parmi l'élite, a prévenu son entraîneur.

On va bien la savourer, mais on doit aussi vite se remettre au travail pour préparer la suite du championnat, car rien n'est encore acquis », a déclaré le coach sur la page officielle du club.

Par ailleurs dans le groupe centre Est c'est aujourd'hui, les rencontres se joueront. Les deux formations restent à égalité de points dans le sprint final pour décrocher le seul ticket pour la Ligue 1 professionnelle, sachant que la Ligue nationale de football amateur (LNFA) n'a toujours pas statué sur le match en retard opposant les deux formations.

F Yanis

SÉLECTION NATIONALE (U20)

Le sélectionneur Nedder retient 32 joueurs pour un stage du 16 au 20 avril à Alger (FAF)

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Razik Nedder a retenu 32 joueurs évoluant en Championnat local, pour un premier stage préparatoire du 16 au 20 avril à Alger, en vue des futures échéances internationales, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mercredi dans un communiqué.

Le MC Alger est l'équipe la plus représentée dans cette liste avec 8 joueurs convoqués, suivie par le PAC (7 éléments). S'exprimant au site internet de l'Instance fédérale, Nedder a fait savoir que depuis sa nomination en mars dernier à la tête des U20, en remplacement de Yacine Manaâ, qui a échoué à mener l'équipe à la CAN-2025, prévue du 26 avril au 18 mai en Egypte, il a sillonné les stades pour observer les joueurs et recueillir un maximum d'informations.

Il a ajouté qu'une nouvelle stratégie visant à renforcer la compétitivité des sélections jeunes et leur assurer une pré-

paration optimale, a été définie en collaboration avec les responsables de la Fédération et le DTN, Ali Moucer. "Nous commencerons par un premier regroupement en avril avec les joueurs nés en 2006.

Ce stage nous permettra de les évaluer de près. Puis, en mai, nous organiserons un deuxième rassemblement pour les natifs de 2007 et 2008, dans l'optique des qualifications à la CAN U20 2027 puis à la Coupe du Monde de la même catégorie", a expliqué Nedder qui dirigeait jusque-là l'équipe réserve de l'AS Saint-Etienne (France).



Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Razik Nedder, a dévoilé les grandes lignes de la stratégie de la sélection qui s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre avec un premier stage de préparation, prévu du 16 au 20

avril à Alger. Après sa nomination à la tête des U20, le sélectionneur des U20 a sillonné les stades pour observer les joueurs et recueillir un maximum d'informations.

En collaboration avec les responsables de la fédération et le DTN, Ali Moucer,

Le nouveau sélectionneur dévoile les grandes lignes de sa stratégie

une nouvelle stratégie a été définie avec l'objectif de renforcer la compétitivité des sélections nationales jeunes et leur assurer une préparation optimale.

Le nouveau sélectionneur s'est exprimé sur le site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF) : "Nous commencerons par un premier regroupement avec les joueurs nés en 2006.

Ce stage nous permettra de les évaluer de près. Puis, en mai, nous organiserons un deuxième rassemblement pour les natifs de 2007 et 2008, dans l'optique des qualifications à la CAN U20 2027 puis à la Coupe du

Monde de la même catégorie".

Il n'a pas manqué de souligner l'engagement de la FAF en faveur du développement du football de jeunes, notamment par le biais de la formation. "On ressent une réelle volonté de la part de la fédération d'investir dans l'avenir à travers les sélections de jeunes.

Tous les moyens, tant humains que matériels, sont mobilisés pour atteindre les objectifs fixés et permettre à l'Algérie de figurer parmi les meilleures nations lors des grandes compétitions internationales.", a conclu Razik Nedder.

Voici par ailleurs la liste des 32 joueurs convoqués :

Gardiens : El Koubi Mohamed (PAC), Trad Zakaria (ESS), Hammache Mastias (MCA).

Défenseurs : Gassi Yakoub (MCA), Benkehoul Oussama (CRB), Belagh Anes (WAT), Belabassi Abdellah (MCO), Hamed Youssef (PAC), Hamaidia Mohamed Amine (MCA), Nemer Ziad (MCA), Tahouri Isameddine (JSS), Benidder Abdellah (PAC), Ayoun Moundher (GSC), Bouaouiha Rami (MCA).

Milieux : Msahal Driss (ESS), Kahlouchi Abdelmalek (PAC), Bouhellal Mehdi (CSC), Satta Abdelouahab (MCA), Bouziani Salaheddine (PAC), Badaoui Mustapha (JSS), Kahia Abdellaziz (CRB), Limane Alaeddine (USMA), Belkaid Youssef (PAC), Mahi Mohamed (CRB).

Attaquants : Bougherri Oussama (ESS), Tichtich Islam (JSK), Salhi Youssef (MCA), Mechide Dayaeddine (USMA), Bitam Seif-Eddine (O. Akbou), Guergour Chafai (CRB), Anatouf Meslem (MCA), Chagra Aymen (PAC).

COMPÉTITIONS AFRIQUAINES INTERCLUBS

Le MC Alger écope de deux matchs à huis clos (CAF)

Le MC Alger, actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a écopé de deux matchs à huis clos lors des prochaines rencontres continentales à domicile, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), jeudi dans un communiqué publié sur son site officiel. Le "Doyen", "a été reconnu coupable de plusieurs infractions aux articles 82 et 83 du code disciplinaire ainsi qu'aux articles 32 et 35 du règlement de sécurité de la CAF", lors de son match disputé le 1er avril à domicile contre Orlando Pirates (0-1), comptant pour les quarts de finale (aller) de la Ligue des champions, (nul du MCA au retour : 0-0).

Dans une décision distincte relative à la même rencontre, le jury discipline de la CAF a infligé quatre matchs de suspension au coordinateur du MCA, Mohamed Khezrouni, plus une amende 15.000 dollars, pour "violation des articles 82 et 123 du Code disciplinaire." De son côté, le défenseur du MCA, Abdellah Menezla, a écopé de deux matchs de suspension, dont un (1) avec sursis d'un an. Une amende de 100.000 dollars a été infligée pour comportement inapproprié.



prié des joueurs et membres du staff.

Le club sud-africain d'Orlando Pirates "a été reconnu coupable de manquements à l'organisation sécuritaire lors de son match disputé le 9 avril contre le MCA." Ainsi, le responsable du

club, Ezekiel Matebula, s'est vu infliger 4 matchs de suspension, dont deux (2) avec sursis pendant une période probatoire d'un an, souligne la CAF.

Les joueurs, Sipho Chaine et Nkosinathi Sibisi, ont écopé chacun d'un

match de suspension, pour "comportement inapproprié". Ces suspensions sont assorties d'un sursis d'un an. Le club basé à Johannesburg devra s'acquitter d'une amende cumulée de 70.000 dollars pour "comportement fautif de l'équipe" et "manquement aux exigences de sécurité."

En coupe de la Confédération, l'USM Alger, a écopé d'un match à huis clos pour avoir "enfreint les articles 82 et 83 du Code disciplinaire, ainsi que les articles 32 et 33 du Règlement de sécurité de la CAF", lors du quart de finale (aller) face à l'autre représentant algérien, le CS Constantine, le 2 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (1-1). Le club algérois devra également s'acquitter d'une amende de 25.000 dollars.

Enfin, le CSC a écopé de 15.000 dollars d'amende pour "mauvaise conduite et d'utilisation de fumigènes", à domicile face à l'USMA. Le club de l'Est devra également s'acquitter du montant de 10.000 dollars, correspondant à une sanction antérieure prononcée le 24 décembre 2024, et jusque-là suspendue, conclut la CAF.

APS

INTER THURAM BLESSÉ AUX ADDUCTEURS

Mauvaise nouvelle pour l'Inter Milan, à deux semaines de sa demi-finale aller de Liigue des Champions face au FC Barcelone. Dans un communiqué ce vendredi, les Nerazzurri ont révélé la blessure de l'attaquant Marcus Thuram (27 ans, 44 matches et 17 buts toutes compétitions cette saison), touché au niveau des adducteurs de la cuisse gauche. La durée d'indisponibilité du buteur français n'est pas connue.

REAL MADRID

VINICIUS VISE DÉSORMAIS LE DOUBLÉ

Décevant lors de la double confrontation face à Arsenal (0-3, 1-2), Vinicius Junior (24 ans, 46 matches et 21 buts toutes compétitions cette saison) ne veut pas se morfondre après l'élimination du Real Madrid en Ligue des Champions. L'ailier brésilien a rappelé les prochaines échéances de la Maison Blanche.

"Le Real Madrid sera de retour, comme toujours. Merci pour votre soutien. Nous devons être ensemble pour les dernières semaines de la saison, a indiqué le Merengue sur ses réseaux sociaux. Il y a encore des titres que nous pouvons gagner. Toujours aux côtés de cette équipe, de ce club, jusqu'au bout."

Le champion d'Europe en titre défiendra le FC Barcelone en finale de la Coupe du Roi, le 26 avril, et compte 4 points de retard sur son rival catalan à sept journées du terme de la Liga.

BARCELONE LE DOSSIER WILLIAMS REFERMÉ ?

Convoité par le FC Barcelone l'été dernier, après un très bel Euro avec l'Espagne, l'ailier Nico Williams (22 ans, 27 matches et 5 buts en Liga cette saison) était resté à l'Athletic Bilbao mais un possible transfert en Catalogne l'été prochain restait évoqué. Selon Marca, une telle opération n'aura pas lieu.

Le quotidien espagnol affirme que le directeur sportif Deco et l'entraîneur Hans-Dieter Flick ont pris la décision de ne pas recruter d'ailier supplémentaire l'été prochain. Avec Raphinha et Lamina Yamal, le Barça estimerait ne pas avoir besoin d'acheter un élément coûteux à ce poste. Le club qui souhaitera s'offrir Williams devra sans doute débourser 60 millions d'euros, soit le montant de sa clause libératoire. De son côté, le joueur réclamerait un salaire annuel de 15 millions d'euros.



CHELSEA CAICEDO CIBLÉ PAR AL-NASSR

Titulaire indiscutable à Chelsea, qui avait dépensé 116 millions d'euros pour le recruter en 2023, le milieu de terrain Moïses Caicedo (23 ans, 37 matches et 1 but toutes compétitions cette saison) pourrait faire l'objet d'une offre saoudienne cet été. Selon The Telegraph, Al-Nassr, le club où évolue Cristiano Ronaldo, a identifié l'international équatorien comme une bonne option pour renforcer son entrejeu. Une piste vouée à l'échec ? A priori, les Blues devraient retenir un élément considéré comme indispensable.

BAYERN LA FIORENTINA RÊVE DE MÜLLER

En fin de contrat en juin prochain, Thomas Müller (35 ans, 39 apparitions et 6 buts toutes compétitions cette saison) quittera le Bayern Munich au terme de cette saison. Pour aller où ? L'attaquant allemand ne devrait pas manquer de propositions. En Italie, la Fiorentina souhaite lui faire découvrir la Serie A. Selon Bild, la Viola va tenter d'obtenir la signature du champion du monde 2014. Après Mario Gomez (2013-2016) et Franck Ribéry (2019-2021), la ville de Florence va-t-elle accueillir un autre ex-Bavarois ?

MAN UTD LE SECRET D'AMORIM

Vainqueur d'un quart de finale retour de Ligue Europa complètement fou contre l'Olympique Lyonnais (5-4 a.p., 2-2 à l'aller) jeudi, Manchester United a réussi un incroyable retournement de situation en inscrivant trois buts en sept minutes en fin de prolongation. Un scénario dû aux ajustements tactiques effectués par l'entraîneur mancunien Ruben Amorim à la pause de ces 30 minutes supplémentaires, alors que les Red Devils étaient menés 3-2.

"Je pensais que ce serait compliqué, mais j'ai continué à pousser les joueurs, j'ai effectué des changements pour tenter de faire basculer le match. Car je sais que, avec ce club, dans ce stade, tout peut arriver. À la mi-temps de la prolongation, j'ai fait évoluer le positionnement de mes joueurs, notamment Harry Maguire (qui est passé avant-centre, ndlr), mais aussi Kobbie Mainoo et Casemiro, à qui j'ai demandé de jouer plus haut, et Mason Mount, à qui j'ai demandé de réaliser des centres", a révélé le coach de MU en conférence de presse. Stratégie gagnante.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - EGYPTE**Le président de la République reçoit le ministre égyptien des Affaires étrangères**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens, M. Badr Abdel Ati, qui lui a remis une lettre de son frère, le président de la République arabe d'Egypte, M. Abdel Fattah Al-Sissi.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires

étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République arabe d'Egypte.

M. Arkab évoque avec le MAE égyptien les moyens de renforcer la coopération bilatérale

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens, M. Badr Abdel-Atty, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence de la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer, et du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaï, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République arabe d'Egypte, de l'ambassadeur d'Egypte auprès de l'Algérie, du Président-directeur général (P-Dg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjai, du P-Dg du groupe égyptien Elsewedy Electric, M. Ahmed El Sewedy, et de plusieurs cadres des deux parties.

A cette occasion, les deux ministres ont examiné l'état des relations de coopération bilatérale et les perspectives de leur développement, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables.

M. Arkab a relevé, à ce propos, l'importance de promouvoir la coopération entre les deux pays dans les domaines des hydrocarbures, notamment les secteurs en amont et en aval, ainsi que dans les domaines du transport de l'électricité, de la fabrication locale d'équipements électriques, ou encore de la commercialisation du gaz et des énergies renouvelables.

Il a été également question de l'examen des opportunités de coopération dans le secteur minier, en particulier en matière de prospection, d'exploration, d'exploitation et de transformation des ressources minérales.

Par ailleurs, les deux parties ont estimé nécessaire de développer des projets énergétiques d'envergure,

dans le cadre de la transition énergétique africaine, mettant notamment l'accent sur le renforcement de la durabilité énergétique, à travers les énergies renouvelables, telles que les énergies solaire et éolienne. La rencontre a également permis de discuter des opportunités de coopération dans les domaines de l'hydrogène vert, du dessalement de l'eau de mer, des industries de transformation du phosphate et de la production d'engrais phosphatés.

Les deux parties ont, à ce propos, souligné l'importance de l'échange d'expertises et d'informations entre les deux pays dans ce secteur afin de tirer le meilleur parti des ressources minérales et les transformer localement, relevant l'importance de renforcer la coopération entre les entreprises algériennes et égyptiennes dans différents domaines, en se focalisant sur les projets conjoints.

Acceuilli par M. Arkab, les entreprises égyptiennes ont profité des nouveaux cadres juridiques qui offrent de grandes opportunités d'investissement en Algérie.

Les deux parties se sont également félicitées du niveau des relations privilégiées et de la coopération entre les groupes Sonelgaz et "Elsewedy Electric" pour le développement de solutions d'infrastructure électrique, réaffirmant l'importance de consolider cette coopération afin de soutenir les investissements dans les infrastructures énergétiques, et la fabrication locale des équipements à très haute tension (câbles, transformateurs et isolateurs électriques).

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues d'intensifier les consultations et les visites entre les responsables et les entreprises des deux pays, et d'œuvrer à la mise en œuvre de projets communs dans les domaines de l'énergie et des mines, au mieux des intérêts des deux peuples frères et en faveur du développement économique et de la sécurité énergétique dans la région, conclut le communiqué.

M. Attaf s'entretient avec son homologue égyptien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, le ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens de la République arabe d'Egypte, M. Badr Abdel-Atty, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a été l'occasion "de passer en revue les différents axes et dimensions des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères, et d'examiner les moyens de leur impulsions dans le cadre de la préparation des prochaines échéances, notamment celles relatives à la Haute

commission mixte algéro-égyptienne". Les deux ministres ont également évoqué "différentes questions d'actualité dans leur voisinage régional, notamment les risques existentiels menaçant la question palestinienne, ainsi que les développements survenus dans l'Etat frère de Libye, outre les crises qui guettent nombre de pays arabes", lit-on dans le communiqué du ministère.

À ce propos, les deux ministres ont mis en avant "la nécessité de renforcer les traditions de concertation et de coordination entre les deux pays frères dans les différents espaces de leur appartenance commune, arabe et africain", conclut le communiqué.

ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE**Examen des opportunités de partenariat dans le domaine des infrastructures de stockage agricole**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a examiné, jeudi à Minsk (Biélorussie), les perspectives de partenariat et d'investissements conjoints avec la partie biélorusse en matière d'infrastructures de stockage agricole, et ce, dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités de l'Algérie dans le stockage de céréales, indique un communiqué du ministère.

Ces discussions ont eu lieu lors de la visite du ministre, ainsi que

la délégation l'accompagnant, à un nombre d'installations industrielles biélorusses spécialisées dans la fabrication du matériel agricole, en marge des travaux de la première session de la Commission mixte algéro-biélorusse pour la coopération commerciale, économique, scientifique et technique, précise la même source.

Le ministre a, en outre, visité une usine de tracteurs et de roues pneumatiques ainsi qu'une unité de fabrication de camions de poids lourd, où il a pris connaissance

sance des capacités de production et de l'expertise acquise par la Biélorussie dans le domaine de la fabrication et de l'exportation du matériel agricole, ajoute la même source. Les travaux de la première session de la Commission mixte algéro-biélorusse, coprésidée par M. Cherfa et le ministre biélorusse de la Réglementation anti-monopole et du Commerce, Artur Karapovich, se sont soldés par la signature du procès-verbal de la session couronnée de succès, selon le ministère.

DÉCÈS DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE MALAISIEN ABDULLAH AHMAD BADAWI M. Chaib signe le registre de condoléances à l'ambassade de Malaisie en Algérie

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a signé, jeudi au siège de l'ambassade de Malaisie en Algérie, au nom de Gouvernement algérien, le registre de condoléances suite au décès de l'ancien Premier ministre malaisien Abdullah Ahmad Badawi.

ALGÉRIE - ITALIE
Le DGSN reçoit son homologue italien

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, a reçu, jeudi, son homologue italien, M. Vittorio Pisani, en visite en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination sécuritaires ainsi que de partager les expertises en matière de formation. La visite du Directeur général de la Police italienne en Algérie s'inscrit dans le cadre de l'accord sécuritaire liant les deux pays, signé en février 2024 par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et son homologue italien, visant à adapter la coordination et la coopération communautaires aux nouveaux défis sécuritaires.

Cette rencontre, tenue au siège de la DGSN, a donné lieu à des échanges entre les deux parties, axés sur "l'examen des mécanismes opérationnels destinés à renforcer la coopération et la coordination sécuritaires en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, en particulier le crime organisé transfrontalier, ainsi que sur le partage d'expériences et de savoir-faire en matière de formation".

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Badaoui a affirmé que cette rencontre constituait "une opportunité propice pour œuvrer ensemble à hisser la coopération et la coordination policières communes vers de hauts niveaux, au mieux des intérêts des deux parties".

Il a, également, précisé que la lutte contre les diverses menaces sécuritaires requiert "un renforcement accru de la coordination et de la coopération entre les forces de l'ordre des deux pays", notamment en ce qui concerne le crime organisé transnational, tel que le trafic d'armes, de munitions et de stupéfiants, la cybercriminalité, la criminalité économique, la traite des êtres humains, le trafic d'organes et la migration clandestine. La DGSN a souligné que la coopération et la coordination se réalisent par "un échange efficace d'informations opérationnelles et d'expertises ainsi que par l'intensification des visites entre responsables, de manière à contribuer à la neutralisation et à la répression des réseaux du crime organisé".

Dans le même ordre d'idée, M. Badaoui s'est félicité des "privilégiées" unissant la Police algérienne et son homologue italienne, expliquant que ces liens reposaient sur "des valeurs et des standards communs s'inscrivant dans le cadre de l'action bilatérale et multilatérale et dans l'espace des instances de l'Union européenne (UE) chargées de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme".

Pour sa part, M. Vittorio Pisani a mis en exergue "la convergence de vues entre les deux parties sur l'ensemble des questions d'intérêt commun", relevant, par là même, l'impératif de "renforcer les échanges et la coordination opérationnelle".

La vision partagée des deux pays permettrait d'aboutir à "des modèles de coopération susceptibles de consolider la coordination en matière d'échange d'informations", a-t-il dit, rappelant que la Police italienne se tient "ouverte à toute forme de coopération et de coordination avec son homologue algérienne".

APS

SOMMET AFRICAIN DES TIC 2025
Air Algérie, transporteur officiel du Sommet

Air Algérie a annoncé qu'elle sera le transporteur officiel du Sommet africain des technologies de l'information et de la communication 2025.

Dans un communiqué, la compagnie a précisé qu'elle assurera le transport des exposants, intervenants et visiteurs venus de tout le continent et d'ailleurs, affirmant que ce rôle constitue un pilier fondamental pour faire de cette rencontre un véritable carrefour international de l'innovation, des opportunités et de la transformation numérique.

H. Arafà

